

GRAND DOSSIER

LES EAUX LITTORALES DE MARTINIQUE

La baie de Saint-Pierre - Crédit photo : Lucas PELUS

#10

Juillet 2025

p5



L'art & l'eau

p9



Appel à projets
Sobriété en eau

p44



Portrait de
Yolie THEOTISTE



En mars 2025, la Martinique a accueilli la troisième étape de l'exposition itinérante internationale « WE ARE WATER », conçue dans le cadre du 10^e Forum mondial de l'eau. Cette initiative portée par le Secrétariat international de l'eau (SIE), en partenariat avec la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC), valorise les actions menées dans les territoires pour la protection des milieux aquatiques.

Ce projet artistique et engagé s'appuie sur une collaboration avec les jeunes du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau et l'artiste Liina Klauss. Après Bali et Bakou, c'est au cœur de la mangrove martiniquaise que s'est tenue cette performance symbolique, destinée à renforcer la sensibilisation aux Objectifs de développement durable (ODD), notamment ceux relatifs à l'eau (ODD 6) et à la lutte contre le changement climatique (ODD 13).

Plus de 85 personnes ont participé à cette performance à L'Étang des Salines.

L'ODE Martinique remercie ses partenaires locaux : la Ville de Sainte-Anne, l'ONF, le Conservatoire du Littoral et les scouts de Martinique.



Crédit photo :
Fabien LHEUREUX,
YOUR VIZION, Marc
MARSILLON.

Sommaire

- 4 L'actu du président
- 5 Art et Eau
- 6 Partenaires institutionnels
- 7 Actualités, actions & projets de l'ODE
- 12 Actu Res'Eau
- 16 **Les eaux littorales**
- 42 L'ODE Finance
- 43 Ailleurs
- 45 L'interview métier
- 46 Agenda des événements autour de l'eau
- 47 Les partenaires

Équipe de rédaction

Directrice de rédaction
Michéla ADIN

Rédactrice en chef
Mathilde
EDMOND-MARIETTE MINOTON

Secrétariat de rédaction
Mélinda VIVIES
et Moana CATHERINE

Contributeurs techniques
Mélissa BOCALY et les agents
de la DCI, Andrée-Anne
CLOTILDE et Lucas PELUS



Édito

**Chères lectrices,
Chers lecteurs,**

Je suis très heureuse de vous retrouver pour ce nouveau numéro de notre MAG ODE & Vous consacré aux eaux littorales de la Martinique !

Cette année 2025 a été désignée par le gouvernement français « Année de la mer ». Cette démarche est soutenue par le slogan « La mer en Commun ». Vous noterez que la conférence de l'ONU sur les Océans s'est tenue début juin 2025 à Nice, en France.

L'Office De l'Eau (ODE) Martinique ne pouvait pas passer à côté de cette formidable opportunité de partager et de valoriser ce milieu aquatique omniprésent sur notre territoire, et pourtant méconnu

par la majorité d'entre nous. S'il est vrai que nous chérissons particulièrement à l'ODE, la connaissance et l'expertise sur les eaux terrestres (rivières, eaux sous terraines, mangroves mares et zones humides). Cependant comme l'adage créole le dit si bien ; « tout larivière ka désann an lanmè » ! Oui toutes les rivières arrivent à la fin, à la mer, mais plus encore ; tous les usages que nous faisons de l'eau sur terre, produisent des conséquences sur nos eaux littorales. Il est donc fondamental que le lien terre-mer soit établi systématiquement, lorsque nous « habitons » la terre. Ce lien terre-mer est observé particulièrement dans le cas de la pollution de nos milieux marins, du fait de l'utilisation pendant des décennies de la chlordécone dans les bananeraies. Ce pesticide aujourd'hui interdit, se retrouve dans la chair de certains poissons et crustacés. C'est aussi le cas lorsque les systèmes d'assainissements dysfonctionnent dans nos maisons, et que nous mesurons des taux importants de pollution des eaux littorales en lien direct avec l'assainissement défaillant.

Cela étant dit, il est aisé de comprendre l'intérêt que nous avons à l'ODE à étudier la qualité de nos eaux littorales. Les ODE ont notamment la charge de surveiller la qualité des masses d'eaux côtières pour le compte de l'Eu-

rope. En 2021, l'ODE Martinique présentait sa stratégie d'action pour les milieux marins, avec le constat suivant : l'état des eaux littorales est plutôt dégradé en Martinique, du fait notamment de pollutions terrestres, mais aussi du changement climatique déjà présent.

L'état des connaissances sur le milieu marin martiniquais reste tout de même parcellaire à ce jour, et l'ODE cherche à agir en soutenant bien sûr, les programmes de recherche chaque fois que possible, mais également en déployant des actions concrètes au travers ses missions : les études et l'expertise, l'assistance technique, le soutien financier, la coopération scientifique et la sensibilisation, sont nos outils. L'objectif final est l'amélioration des eaux littorales et la préservation des écosystèmes marins. Je vous invite donc à découvrir ce magnifique numéro et vous serez, je crois, convaincus que nous avons tous la mer en commun.

Bonne lecture !

Je remercie les équipes du Parc Naturel Marin de la Martinique pour leur aimable collaboration à ce numéro.

Michéla ADIN,
Directrice Générale
de l'Office De l'Eau.



Lucien SALIBER
Président du Conseil
d'administration de l'ODE
Martinique

L'actu du président

« L'éducation à l'eau
doit devenir une priorité
politique en Martinique »
Lucien SALIBER

Le président du Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau Martinique, Lucien SALIBER, a marqué les esprits lors du colloque sur l'éducation et la sensibilisation à l'eau, organisé le 18 mars dernier dans le cadre de l'opération « Une semaine pour l'eau ».

Face à un public composé d'institutionnels, d'associations, d'enseignants et d'experts, le président de l'ODE a lancé un appel fort : **faire de l'éducation à l'eau un pilier de l'adaptation au changement climatique.**

« L'eau n'est pas une ressource inépuisable en Martinique. Le changement climatique est bien réel, ses effets sont visibles, et nous devons y répondre sur tous les fronts », a-t-il déclaré. Il a rappelé que plus de 90 % de l'eau consommée localement provient des rivières, de plus en plus fragilisées par la sécheresse et l'évolution des régimes de pluies.

Au-delà des solutions techniques, Lucien SALIBER insiste sur l'enjeu humain : « Nous aurons beau investir dans les infrastructures, si nous oublions de former et sensibiliser les populations, ces efforts resteront vains. » Il en appelle à une mobilisation collective, notamment en direction des jeunes : « Notre jeunesse vivra les contraintes climatiques de demain. C'est sur elle que repose notre responsabilité d'aujourd'hui. »



Le colloque, présenté comme une première, a permis de mettre en lumière des initiatives locales et internationales, notamment grâce à la participation du Groupe d'éducation et d'écosurveillance à l'eau et du Secrétariat International de l'Eau. M. SALIBER a salué la créativité des ateliers, la richesse des échanges et l'engagement des membres du réseau RES'EAU, qui regroupe près d'une trentaine d'associations locales actives sur le terrain.

« Les outils d'hier ne suffisent plus. Il faut innover, adapter les messages et les supports pour toucher efficacement nos publics. » Le président a annoncé la volonté de l'ODE de poursuivre ses soutiens financiers et techniques, tout en appelant à un renforcement des partenariats et à une reconnaissance politique plus forte de ces enjeux.

Enfin, il a exprimé le souhait que ce colloque devienne un rendez-vous régulier : « Seul, l'ODE ne peut tout faire. Mais ensemble, nous pouvons faire évoluer les comportements. »

Crédit photo : Marc Marsillon



Art & Eau



Ofidelo Plonger dans les habitats marins

Écrit par Anne Leduc

Ofidelo est un projet artistique et ludo-éducatif porté par le **Port de plaisance Étang Z'Abri** et la **CACEM**, imaginé par les artistes de l'association **Un Œuf**, avec l'accompagnement scientifique du **Parc Naturel Marin de Martinique**. **Cofinancé par l'ODE Martinique**, il interroge la place de la nature et des espèces aquatiques dans l'espace urbain, à travers une série d'interventions artistiques et pédagogiques.

Situé dans un quartier récemment urbanisé de Fort-de-France, le port de plaisance manquait d'un véritable espace de promenade. Pourtant, les enrochements qui bordent le quai abritent une faune et une flore marines discrètes mais précieuses. Le projet **Ofidelo** est

né de cette volonté de révéler et valoriser cet environnement, en proposant une expérience artistique globale.

Le projet se décline en plusieurs volets : une fresque monumentale réalisée collectivement par sept artistes, du mobilier urbain original conçu par le designer Jean-Marc Bullet, des outils de médiation ludo-éducatifs, et un site web interactif – ofidelo.org – documenté par une équipe graphique et audiovisuelle. L'ensemble vise à créer un dialogue entre art, science et citoyenneté.

Une balade sonore a également été imaginée par l'artiste Yémendja Abatuci. Cette œuvre audio fait entendre des paysages sonores composés de récits, de voix et de sons captés sur place. L'eau, fil conducteur du parcours, relie les territoires et questionne les liens entre nature et urbanité. Chaque pièce invite à une écoute immersive, sensible et poétique.

Côté création, les artistes se sont inspirés de documents scientifiques pour représenter une vingtaine d'espèces aquatiques locales. Les formes abstraites issues de ce travail se retrouvent dans la fresque, le mobilier et les supports numériques. Le mobilier, en béton armé moulé à partir d'empreintes coralliennes, évoque à la fois des fragments de récifs et des artefacts figés dans le temps – rappelant les enjeux liés à la montée des eaux et à la fragilité des écosystèmes marins.

En mêlant engagement artistique, rigueur scientifique et participation citoyenne, Ofidelo transforme un espace urbain en un lieu de rencontre avec le vivant. Plus qu'un projet, c'est une immersion poétique, un appel à regarder sous la surface... et à prendre soin de ce que l'on ne voit pas toujours.

Crédits photos : Jessica Chekroun

Partenaires institutionnels

En juin 2025, la France accueille à Nice la 3^e Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC-3). Dans cette perspective, le Président de la République a déclaré l'année 2025 « Année de la Mer ». La Martinique, par ses caractéristiques insulaires, sa culture et son histoire, est un territoire au fort ancrage maritime.

L'Année de la mer doit donc être une opportunité pour tous les acteurs du maritime de mettre en valeur leurs événements, projets et actions qui se déroulent sur l'île. La coordination de l'Année de la mer en Martinique est assurée par la Direction de la Mer qui accompagne les acteurs tout en assurant une communication efficace des enjeux liés entre autres au développement de l'économie bleue, à la préservation de l'environnement marin ou encore aux activités nautiques en toute sécurité.

L'ANNÉE DE LA MER 2025 : LA MER EN COMMUN

L'objectif poursuivi par l'Année de la mer est de faire prendre conscience à nos concitoyens de toute l'importance des enjeux et sujets liés à la mer et à l'océan. Dès lors, la nécessité de protéger et préserver l'environnement marin, la promotion des activités professionnelles et de loisirs durables, et la connaissance de la mer par le public sont autant de thématiques abordées tout au long de l'année 2025. La finalité est de faire connaître, faire aimer et ainsi agir en faveur de la mer.

Fin novembre 2024, une procédure de labellisation « la Mer en Commun » a été ouverte par le ministère chargé de la mer. Tous les acteurs de la société peuvent solliciter la labellisation de leurs projets et actions ayant une dimension événementielle. Nous les accompagnons au quotidien dans cette démarche pour mettre

« On protège ce que l'on aime, on aime ce que l'on connaît »

Commandant Cousteau

en œuvre leurs projets extrêmement divers afin de toucher un très large public : Belya Lanmè, Transat Café L'Or, Tour des yoles de la Martinique, Concours de dessins auprès des élèves de CM1 de l'île, colloques scientifiques, concours gastronomique... La labellisation permet ainsi de bénéficier d'une visibilité à l'échelle nationale par le biais d'une publication sur la carte interactive du site de la Mer en commun.

LES ACTIONS CONCRÈTES DE LA DIRECTION DE LA MER EN 2025

Dans ce contexte, la Direction de la mer a mis en place un certain nombre d'actions afin de promouvoir cette Année de la mer 2025. Un plan de communication a été établi avec nos partenaires en ciblant les événements au cours desquels nous les appuierons tout en transmettant certains sujets portés par nos services. De nombreux messages de sensibilisation, de prévention et de rappels des bonnes pratiques seront ainsi distillés par la Direction de la mer tout au long de l'année.

Nous sommes également pleinement investis dans l'organisation du relais des Outre-mer. Dans le cadre du dispositif, un territoire d'outre-mer est mis à l'honneur chaque mois. La Martinique récupère le témoin en octobre et organise en conséquence plusieurs événements majeurs pour en faire le point culminant de son Année de la mer (ex. Martinique Boat Show, inauguration du laboratoire sur les coraux du Grand Port...).

La Direction de la mer est elle-même porteuse d'initiatives. En partenariat avec le Cluster Maritime de la Martinique, elle organise un village itinérant des métiers de la mer. Le « kay lanmè » sillonnera toute l'île à partir de mai dans le but de sensibiliser le public aux enjeux maritimes et lui faire découvrir la riche palette des métiers de la mer.



LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, UNE QUÊTE PERMANENTE DE LA DIRECTION DE LA MER

La préservation des océans ne se limite bien évidemment pas à 2025. La Direction de la mer travaille chaque jour pour faire respecter la réglementation en vigueur et limiter les risques. Nous avons récemment mis en œuvre un exercice de lutte contre les pollutions marines sur le littoral (POLMAR Terre). À cette occasion, un barrage de 250 mètres a été déployé en baie de Fort-de-France. Cet exercice a permis de former les agents des communes, en première ligne lors de la survenue de ces catastrophes. Ce type d'entraînement permet la mobilisation et la coordination des moyens de lutte contre les pollutions marines. En effet, les enjeux sont majeurs en Martinique : aujourd'hui, plus de 100 000 Martiniquais vivent en bordure littorale (soit 1/4 de la population totale). Il est donc nécessaire de prévenir les risques en testant les dispositifs à mettre en place à proximité des zones les plus vulnérables et en formant les personnels, notamment des collectivités, à l'utilisation des matériels de lutte à terre de façon régulière.

Ainsi, l'Année de la mer est une opportunité pour sensibiliser le public aux enjeux de la préservation des océans tout en ouvrant la voie aux alternatives durables. Si la Direction de la mer encadre le dispositif, son action n'est pas circonscrite à l'année 2025 mais bel et bien ancrée dans la réalité environnementale martiniquaise.

Actualités

1

L'auto-surveillance

01 - CONTEXTE

Chaque année la conformité des stations de traitement des eaux usées (STEU) est établie par les services de l'État (DEAL). En amont, l'ODE contrôle les équipements de mesure présents sur les STEU (débitmètres, préleveurs d'eau) et vérifie la cohérence des données (chimie et débit, etc.).

02 - PROBLÉMATIQUE

Le taux de conformité des STEU de Martinique en 2023 était très faible : 28 % de conformité pour les 74 STEU publiques mais seulement 12 % de conformité si l'on ne comptabilise que les 26 plus grosses STEU (taille supérieure à 2000 équivalent-habitants).

03 - MOYEN & FINANCEMENT

L'ODE a financé 25 audits de STEU en 2024 (42 500 € HT) et organisé 4 formations (14 800 € HT) à l'attention des exploitants (SME, SEA, Odyssi).



Dillon - Crédit photo : Lucas PELUS

Case Pilote - Crédit photo : Lucas PELUS

En 2024, plus de 30 réunions, notamment en visioconférences, ont été organisées par l'ODE afin d'aider les maîtres d'ouvrages (Cap Nord, Cacem, Espace Sud) et leur exploitant à bien transmettre les données de leur STEU (rendement de STEU, production de boues, pluviométrie, débordement sur le réseau de collecte, débits entrants et sortants).

Le travail d'accompagnement technique, de contrôle des équipements des STEU et de qualification des données représente pratiquement un emploi à temps plein (80 %).

04 - RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)

Une note de synthèse sur les différentes étapes de travail de l'ODE et sur les résultats des conformités de la DEAL est disponible sur le site de l'Observatoire de l'eau.

Cette note détaille notamment les problématiques liées aux nombreuses non-conformités des STEU. Il est notamment expliqué que le taux de conformité pourrait monter à 74 % sans dépenses importantes.

2

La Consultation du public et des acteurs sur l'eau

01 - CONTEXTE

Entre le 25 novembre 2024 et le 25 mai 2025, le Comité de l'eau et de la biodiversité et le préfet coordonnateur de bassin ont invité tous les habitants à

donner leur avis sur les questions importantes liées à l'eau afin de préparer l'avenir du territoire face aux besoins humains et aux risques liés aux pressions sur les milieux.

La consultation du public et des acteurs de l'eau se déroule au niveau national dans le cadre de la Directive européenne sur l'eau tous les trois ans. Elle sert à la préparation du prochain Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), qui fixe sur le territoire les grandes orientations pour la protection de l'eau et des milieux aquatiques et un meilleur partage des ressources. Le SDAGE actuel (2022-2027) sera révisé pour être mis en application à partir du 1^{er} janvier 2028. Le SDAGE est opposable aux actes administratifs.

02 - PROBLEMATIQUE :

Chaque avis compte. L'enjeu d'une telle consultation est de pouvoir toucher un maximum de publics pour avoir des retours aux questionnaires. Pour cela, plusieurs actions ont été mises en place :

1. Une plateforme numérique « consultation du SDAGE » a été réalisée afin de permettre une

consultation en ligne. Citoyens, collectivités, entreprises, associations ont été invités à répondre à cette consultation et à donner leur avis sur les grands enjeux existants et les pistes d'amélioration.

2. Pour Informer le public, l'ODE et la DEAL ont mis en place un plan de communication : campagne Médias (radio télé), diffusion d'un spot TV, publication dans France Antilles, exposition à la Galleria, campagne de SMS, Réseaux sociaux, relais par les partenaires de l'ODE et mobilisation du RES'EAU.

03 - MOYENS & FINANCEMENT

Montant Total prévisionnel :

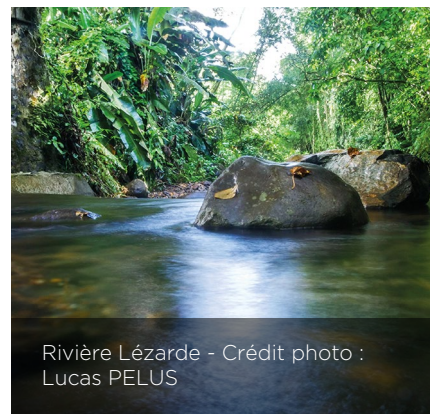
30 000 € TTC / Budget ODE :
15 000 L € TTC et 15 000 TTC
par la DEAL pour le compte du
CEB (Comité de l'eau et de la
biodiversité).

04 - RESULTATS ATTENDUS

Les avis permettront d'enrichir et

de finaliser les stratégies locales de l'eau en tenant des préoccupations des usagers et des acteurs. Un questionnaire en ligne permettait de recueillir les avis.

Les résultats font l'objet d'un rapport d'analyse à retrouver sur les sites de la DEAL, du SDAGE et de l'Observatoire de l'eau. 665 avis récoltés (contre 670 lors de la consultation en 2018, et 5 800 en 2021).



Rivière Lézarde - Crédit photo :
Lucas PELUS

3

Appel à projets Sobriété en eau

01 - CONTEXTE

L'impact du changement climatique ressenti en Martinique à travers des carêmes de plus en plus marqués, l'érosion du littoral et les montées des eaux montrent l'importance d'une meilleure gestion des ressources en eau.

Cette ambition, réaffirmée dans le cadre du Plan national Eau en 2023 pose l'objectif d'une réduction des prélèvements de -10% pour tous les acteurs de l'eau à horizon 2030.

Dans le cadre de sa mission de préservation des milieux aquatiques locaux, l'ODE Martinique accompagne l'ensemble des acteurs à la réalisation des projets en faveur d'une sobriété en eau. La récupération des eaux pluviales, l'optimisation des pratiques économes en eau, la recirculation des eaux de process, la réutilisation des eaux usées traitées... constituent les exemples de projets pouvant bénéficier d'un accompagnement technique et financier de l'ODE.

02 - PROBLÉMATIQUE

Dans la continuité de son action, l'ODE souhaite porter ce projet d'accompagnement financier auprès des collectivités qui sont de gros consommateurs d'eau par le déploiement d'un appel à projet portant sur la « sobriété en eau des collectivités ».

Il vise à atteindre les objectifs suivants :

- Optimiser les consommations en limitant l'usage de l'eau potable selon les besoins,
- Préserver la ressource en diminuant progressivement les prélèvements,
- Anticiper les périodes de sécheresse,



Crédit photo : Lucas PELUS

- Identifier et limiter les pertes par la recherche et la réparation de fuites.

Des concertations avec les collectivités ont eu lieu afin de juger de la pertinence du dispositif et d'évaluer le besoin de financement.

03 - MOYEN & FINANCEMENT

L'AAP est déployé sur tout le territoire martiniquais et concerne toutes les collectivités territoriales (communes et leurs groupements) et leurs établissements : services administratifs, services techniques, installations sportives et culturelles, établissements scolaires... Afin d'encourager les initiatives,

l'aide de l'ODE dans le cadre de cet AAP est bonifiée de 20 % par rapport aux taux classiques du 4^e Programme Pluriannuel d'Interventions (PPI) qui s'élèvent à 40% pour les travaux et 60% pour les études.

L'enveloppe d'aide proposée de l'ODE allouée à cet appel à projet est de 360 000,00 €. Le dimensionnement de cette enveloppe permet de couvrir une enveloppe de travaux d'environ 600 000,00 €.

Cette enveloppe devra permettre de financer des projets mûrs, prêts à démarrer et se réalisant sur



une durée maximale d'un an à compter de la phase de conventionnement.

04 - RESULTATS ATTENDUS

L'AAP permettra de financer environ 50 à 60 projets de sobriété en eau sur 3 volets :

- L'installation de Systèmes de Récupération d'Eau de Pluie (SREP)
- La mise en place de dispositifs hydro économes,
- La réalisation de diagnostics de consommation en eau potable.



Renouvellement de la convention de partenariat entre la CCIM et l'ODE pour la période 2025-2027

01 - CONTEXTE

L'ODE poursuit le renforcement de son action pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques notamment au travers de conventions avec les partenaires institutionnels. A cet égard, une première convention a été adoptée en 2020 avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique pour la période 2020-2022 et renouvelée pour la période 2023-2024.

Les objectifs étaient multiples :

- Renforcer la collaboration avec la CCIM pour développer la connaissance des activités commerciales et industrielles, et mieux appréhender leurs

impacts sur l'eau et les milieux aquatiques.

- Mettre en place une communication plus efficace à destination de ces publics.
- Toucher plus facilement et plus massivement les ressortissants de la CCIM éligibles au programme d'aide de l'ODE par la mise en place d'actions concertées et relayées notamment des appels à projets.
- Proposer une offre de services aux ressortissants en termes de conseil, d'appui technique et de formation.

Une chargée de projet a été recrutée pour mettre en place le programme (poste financé en partie dans le

cadre de la convention). Elle a pu dans cette première phase :

- Réaliser 4 ateliers de sensibilisation des opérateurs touristiques à l'eau et la biodiversité aquatique répartis sur le territoire
- Lancer un appel à projet pour les économies d'eau dans les entreprises. 14 ont été instruits pour un montant total de subvention de l'ODE de 152 944 €
- Réaliser une rencontre en « afterwork eau et entreprises » sur la thématique du lavage industriel,
- Etablir un cahier des charges pour réaliser un diagnostic sur la gestion des graisses dans la filière restauration.



Credit photo : Lucas PELUS

02 - PROBLÉMATIQUE

À l'issue de ce bilan de première phase encourageant, il est proposé de relancer le programme d'action en renouvelant la convention jusqu'à la fin du 4^{ème} PPI, soit pour la période 2025-2027.

03 - MOYEN & FINANCEMENT

Ce programme d'action prévisionnel d'un montant de 888 000 €, est soutenu par l'ODE à hauteur de 579 000 € sur les 3 ans, soit 65% d'aide. Il sera, le cas échéant, révisé annuellement à l'occasion du vote des programmes d'actions de l'ODE et des budgets correspondants.

04 - RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)

Plusieurs réunions techniques ont

permis d'aboutir à une proposition de programme d'action 2025-2027 portant sur les opérations suivantes :

- Financement de la chargée de mission eau et assainissement référent de l'ODE et relai auprès des entreprises pour le déploiement du programme d'action.
- Nouvelles sessions de formation de sensibilisation des opérateurs touristiques aux milieux aquatiques locaux
- Mise en place d'une opération groupée pour l'équipement des restaurateurs en prétraitement d'assainissement pour la récupération des graisses. Une phase amont de diagnostic de la situation sur le terrain et de formation des équipes (CCIM, Chambre de

métier, ODE, ...) sera réalisée

- Renouvellement de l'appel à projet « économie d'eau dans les entreprises » avec deux phases dotées de chacune 100 000€ d'aides de l'ODE
- Poursuite des forums de l'eau dans l'industrie
- Mise en place de formations de sensibilisation des acteurs économiques ressortissant de la chambre via les formations courtes proposées par l'ODE
- Mise en place d'un dispositif d'aide financière pour la « Végétalisation et désimperméabilisation des parkings »



Recensement et caractérisation des dispositifs d'Assainissement Non Collectif (ANC) supérieur à 20 EH¹ : La phase 1

01 - CONTEXTE

Dans le cadre de sa mission d'assistance technique aux maîtres d'ouvrage, l'Office De l'Eau anime le SATASPANC (Service d'Assistance Technique et Administrative aux SPANC) depuis 2010 et réalise des actions (formations, études et rencontres de professionnels) afin d'améliorer le fonctionnement des services et d'uniformiser les pratiques sur le territoire.

Depuis la révision de l'arrêté pour le contrôle de l'ANC et

l'arrêté de juillet 2015 relatif aux installations d'assainissement, les Services publics d'assainissement non collectif (SPANC) ont pour mission le contrôle des dispositifs ANC entre 20 et 199 EH en plus des dispositifs inférieurs à 20 EH.

De plus, une note émanant du Ministère et datant d'avril 2022 indique que les SPANC sont également compétents pour le contrôle des ANC supérieurs à 200 EH en collaboration avec les services de la police de l'eau.



Crédit photo : Lucas PELUS

02 - PROBLÉMATIQUE

Ces dispositifs ANC, supérieurs à 20 EH, sont très peu connus, car ils échappaient à la fois au contrôle des SPANC, mais également au contrôle de la police de l'eau qui n'émet d'arrêté au titre de la loi sur l'eau qu'à partir des dispositifs de plus de 200 EH et seulement quand ceux-ci ont pu être identifiés.

L'objectif de cette étude est d'avoir une base de donnée la plus complète possible et de proposer une stratégie de contrôle au SPANC et à la police de l'eau en fonction des dispositifs les plus polluants afin de les réhabiliter.

¹ L'équivalent habitant, abrégé EH dans l'assainissement, est une unité de mesure théorique. Il définit la pollution organique présente dans les eaux usées rejetée par jour et par habitant. En France, 1 EH correspond à une pollution émise par 1 habitant pour 120 L d'eau usée, soit un rejet de :

- 60 g de demande biologique en oxygène pour 5 jours (DBO5),
- 135 g de la demande chimique en oxygène (DCO),
- 15 g d'azote total Kjeldahl (NTK)
- 4 g de phosphore

03 - MOYENS & FINANCEMENT

Budget total : 153 901, 83 € H.T
Budget ODE : 76 950,915 € H.T
Contreparties
Subvention OFB : 76 950,915 € H.T
Maître d'œuvre (prestataire) : SCE

METHODOLOGIE & RESULTAT(S)

Un Comité de Pilotage (COPIL) pour le suivi de l'étude a été mis en place. Il est composé de l'ODE, des

3 SPANCs de la Martinique (CAP NORD, CAESM, CACEM/ODYSSI) et de la police de l'eau (service de la DEAL Martinique).

L'étude se déroule en 3 phases avec une restitution au COPIL pour validation à la fin de chaque phase.

La phase 1 s'est déroulée d'octobre 2024 à mars 2025. Elle a permis d'identifier 207 dispositifs d'ANC

supplémentaires et de compléter la base de données avec des adresses de sites, la capacité de traitement des stations, etc.

Aussi, la base de données actuelle comprend 612 dispositifs ANC complétés à plus de 60 % sur 17 indicateurs.

Le travail de collecte des données devra se poursuivre.

PHASES	DURÉE
Collecte et organisation des données existantes.	5 mois
Collecte de données complémentaires sur le terrain pour des dispositifs ciblés	8 mois
Analyse des problématiques techniques, réglementaires et économiques à la mise en place des contrôles du parc ANC de plus de 20 EH, de sa réhabilitation et proposition de solutions.	5 mois



Le SIG'Eau de l'Observatoire de l'Eau

02 - PROBLÉMATIQUE & OBJECTIFS

L'une des problématiques principales d'un tel outil est l'appropriation des différents publics cibles. Les accès sont donc ainsi facilités :

- Pour le grand public qui peut consulter, interroger et télécharger l'ensemble des données SIG en rapport avec l'eau et les milieux aquatiques produites en Martinique par l'Observatoire de l'Eau et l'ensemble de ses partenaires. Exemples : la carte interactive SIG EAU ou encore la carte interactive des zones d'interdiction de la pêche en mer en Martinique
- Pour les membres de l'Observatoire de l'eau, ce dernier peut créer des cartes en ligne favorisant la collaboration entre les différentes structures. Exemple : la carte interactive du réseau sentinelle

01 - CONTEXTE

Afin de remplir sa mission de diffusion, de valorisation et de mise à disposition des données relatives à l'eau et aux milieux aquatiques de Martinique, l'Observatoire de l'eau a développé un portail cartographique en ligne. Mis en service pour la première fois en 2009, cet outil de cartographie dynamique s'est progressivement enrichi au fil des années.

Il propose aujourd'hui une dizaine d'applications thématiques, dont la principale est SIG EAU - L'Eau et les milieux aquatiques en Martinique. Cette application regroupe de nombreuses cartes et données sur le territoire : réseaux d'eau potable et d'assainissement, niveaux des rivières, zones humides, état écologique des cours d'eau, vie aquatique, etc. Les informations et le logiciel sont régulièrement mis à jour.

03 - MOYEN & FINANCEMENT

L'hébergement et la maintenance de cet outil représente un coût annuel d'environ 6000 € pour l'Office de l'Eau.

04 - RÉSULTAT(S) ATTENDU(S)

Grâce à GEO, le stockage et la diffusion d'informations géolocalisées sur l'eau sont optimisés pour le bassin de la Martinique. Cet outil répond aux exigences de l'article L.124-1 et suivants du Code

de l'environnement, qui consacre le droit d'accès à l'information environnementale. Il est conforme aux principes du Système d'Information sur l'Eau (S.I.E.), tels que définis par la Directive Cadre sur l'Eau (2000/60/CE) et par le Schéma National des Données sur l'Eau, approuvé par l'arrêté du 26 juillet 2010, puis actualisé par l'arrêté du 19 octobre 2018.

Actu du RÉS'EAU



Actu du
RÉS'EAU

L'Office de l'Eau Martinique souhaite au travers la création du RES'EAU ODE Martinique réunir, les acteurs publics et privés du territoire volontaires pour prendre part à sa mission de sensibilisation et de préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

La finalité du RES'EAU ODE Martinique est de territorialiser la sensibilisation de la population,

et de multiplier le type d'acteurs, de supports, de lieux, d'actions, mais également de publics afin d'obtenir une meilleure appropriation des problématiques de protection des milieux aquatiques en Martinique. Il s'agit également de valoriser les actions multiples mises en œuvre par des non professionnels de l'eau grâce à une communication adaptée.



Crédit photo : Roots of Sea

Liste des membres du Réseau

- Association Exocet
- Comité Local Logement Autonome Jeunes Martinique (CLLAJ)
- Comité de la Randonnée Pédestre de la Martinique (CRPM)
- Association Carbet des Sciences
- Association entreprises & environnement
- Caisse des écoles du Robert
- Association Karisko
- Association AMISOP
- Association SYOL (Sé Yonn Ou Lot)
- Association Centre de Culture Populaire Ypiranga de Pastinha Martinique (CCPYP)
- Caisse des écoles de Fort-de-France
- Mission Locale du Centre de la Martinique (MILCEM)
- Association My Evasion
- Association Ti Wind
- Association Coco An Dlo
- Caraïbe Surf Pro (CSP)
- Université Populaire et de la Prévention Martinique (UPP)
- Association Passerelle
- Association La Catalane
- Association Zéro Déchet Martinique
- Association Martinique Jeunesse Solidarité (MJS)
- Association Solda Lanmè - Caribbean Sea Soldier
- Association Saint-Georges de la Batelière
- Association Inter Agir
- Agence de Développement Local de Volga-Plage (ADLVP)
- Association Beach Rando
- Association Nardal Foreign Exchanges (NFE)
- Association Roots Of The Sea - Rasin Lanmè
- Association Emergence des quartiers
- Association Départementale les Francas
- Association Ti Kreol Prod
- Académie de Martinique
- Aviron Club du Robert
- Association Vox Caribaei - Nouveau Membre du RES'EAU « Bienvenue »
- Entreprise Fouje Beni - Nouveau Membre du RES'EAU « Bienvenue »



Crédit photo : Roots of Sea

OPÉRATION « UNE SEMAINE POUR L'EAU » : LES CHIFFRES CLÉS

Du 16 au 23 mars 2025

Sensibiliser le public à l'eau et promouvoir la gestion durable des ressources en eau douce.

Personnes sensibilisées :

104 actions programmées

92 actions réalisées

18 actions en maîtrise d'ouvrage

70 partenaires dont les membres du Res'Eau

21 communes visitées

15 917 personnes sensibilisées



LES ÉVÉNEMENTS RÉALISÉS



- 1 MYAC « WE ARE WATER » – Action de valorisation de la mangrove et du littoral



- 3 spectacles sur l'eau

- 5 expositions itinérantes installées dont un outil du CDS et de ADLVP

- 7 formations courtes ODE
- 4 ateliers fresques de l'eau



- 9 visites guidées organisées de site naturels
- 3 randonnées organisées

- 1 restauration de mare
- 1 village de l'eau et de l'environnement
- 2 concerts organisés dont l'AQUALIVE



- 1 rétrospective du concours d'éloquence



- 10 actions de nettoyage de sites naturels



- 1 atelier « J'adopte un cours d'eau »
- 1 colloque



Crédit photo : Sea Soldier





Action Zéro déchet



Crédit photo : Roots of Sea



Crédit photo : Marc Marsillon



Crédit photo : Marc Marsillon



Aqua live - Crédit photo : Marc Marsillon

LISTES DES PARTENAIRES SPE 2025

Membres du RES'EAU

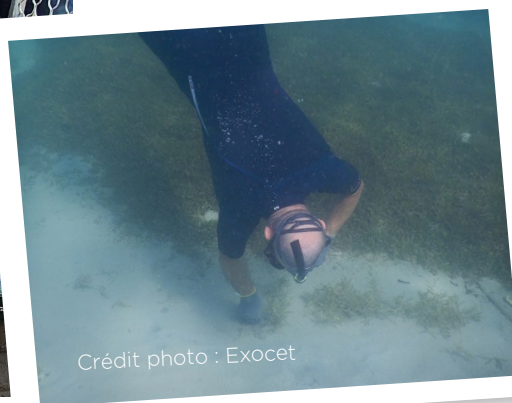
- Association Carbet des Sciences
- Comité Local Logement Autonome Jeunes Martinique (CLLAJ)
- Association KARISKO
- Mission Locale du Centre de la Martinique (MILCEM)
- Association Centre de Culture Populaire Ypiranga de Pastinha Martinique (CCPYM)
- Association Aviron Club Robert

- Association Beach Rando
- Association Francas de Martinique
- Association EXOCET
- Caisse des écoles du Robert
- Association Entreprises & Environnement
- Association Solda Lanmè - Caribbean Sea Soldier
- Association My Évasion
- Association Vox Caribaei
- Association Roots Of The Sea
- Association Zéro Déchet
- Association Coco An Dlo

- Comité de la Randonnée Pédestre de la Martinique (CRPM)
- Association Ti KREOL
- Association Ti WIND
- Association Emergenc des quartiers
- Association SYOL
- Association Inter-Agir
- Association Nardal Foreign
- Association FOUJE BENI
- Association PASSERELLE
- Association ADLVP
- Association Emergence des quartiers



Crédit photo : Exocet



Crédit photo : Exocet

Partenaires institutionnels

- International Secretariat for Water - Secrétariat International de l'eau
- Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E)
- CAPNM - Contrat Littoral
- CACEM - Contrat de la Grande Baie
- CAESM - Contrat Littoral
- SME Martinique
- ODYSSI
- Conservatoire du Littoral
- ONF Martinique
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)
- Ville du Gros-Morne
- Ville de Sainte-Anne
- Ville du Vauclin
- Ville du Robert
- Ville du Lorrain
- Ville du François
- Ville du Carbet
- Ville de Saint-Joseph
- Ville des Anses d'Arlet
- Ville du Lamentin
- Ville de Trinité
- UCPA - Centre Aquatique Communautaire Pierre Samot CACEM
- CTM - Musée du Père Pinchon, Bibliothèque Schoelcher
- Bureau de Recherches Géologiques et Minières - BRGM
- Collège de Ducos
- PNRM
- PNMM
- DEAL Martinique
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)
- RSMA



Crédit photo : ADLVP

Partenaires privés et /ou hors du RES'EAU

- Stratégie Résilience - EXCELLENSYS PARTNERS
- CREOCEAN
- Nature & Développement
- ODONA
- Marine Connect Group - Marina du Marin & Rade de Saint-Pierre
- LE MANTOU
- Kayak Nature Evasion
- Les Scouts et Guide de la Martinique
- L'ASSO-MER
- Fédération Régionale du Bâtiment et des Travaux Publics (FRBTP)
- Association GREEN GRACE TURTLE
- Musée de la mer

Revivez
la Semaine
pour l'eau
en images



GRAND DOSSIER

Grand dossier

Les eaux littorales
de Martinique



Anse Dufour - Crédit photo : Lucas PELUS

Le littoral martiniquais



Côte littorale escarpée de Grand Rivière - Crédit photo : Lucas PELUS

Interface entre terre et mer, le littoral de la Martinique s'étend sur un linéaire de 450 km caractérisé au nord par des falaises et au sud par un paysage moins abrupte et escarpé. Il se dessine en partie par 117 plages sableuses.

Source : Observatoire Olimar

Carte bathymétrique des eaux littorales de Martinique



La côte Caraïbe, « côte sous le vent », jouxte la mer des Caraïbes. Elle est globalement protégée des vents dominants. Elle est

caractérisée par un plateau insulaire très réduit où la rupture de pente est importante à proximité des côtes (>60 m), elle plonge rapidement jusqu'à la plaine abyssale. La baie de Fort-de-France est



Côte Sud-Est vue de l'Anse Trabaud
Crédit photo : Lucas PELUS

La côte Atlantique, appelée la « côte au vent » est bordée par l'Océan Atlantique. Elle expose ses falaises au nord et ses baies au sud, aux Alizés. Elle est typique d'une morphologie de récif barrière ou récif corallien. De nombreux îlets sont également présents sur cette côte qui se prolonge par un plateau insulaire ne dépassant pas 200 mètres de profondeur et s'étendant jusqu'à une quarantaine de kilomètres au large pour plonger ensuite vers la plaine abyssale.

l'exception. Elle est peu profonde et protégée de la houle. Aussi, les récifs coralliens, les herbiers et la plus grande mangrove de l'île ont pu se développer.

Palétuviers rouges à la mangrove de Trou Cochon - Crédit photo : Lucas PELUS



Les écosystèmes inestimables du littoral martiniquais

LES MANGROVES

La mangrove est un écosystème forestier, littoral qui se développe à l'interface entre la mer et la terre dans les zones de balancement des marées. Elle est composée essentiellement de palétuviers

(rouge, blanc, noir, gris), espèces végétales adaptées à la salinité élevée. En 2020, les mangroves **sont présentes en Martinique sur 1 888 ha dont 60% en Baie de Fort-de-France**. De nombreux poissons et juvéniles trouvent

refuge et nourriture au creux des racines en forme d'échasses des palétuviers rouges. Les mangroves protègent de plus les côtes de l'érosion, atténuent les tempêtes et filtrent les polluants.



Herbier à phanérogame et oursins blancs - Crédit photo : Florian LABADIE

LES HERBIERS

S'étendant sur près de **50 km² en Martinique**, les herbiers sont des prairies marines constituées de phanérogames (plantes à fleur). Ils constituent de véritables refuges de biodiversité, abritant plus de 65 espèces de poissons ainsi que des espèces emblématiques ou protégées comme les lambis, hippocampes, oursins blancs, serpentines et tortues vertes. Ils oxygènent l'eau, stabilisent les fonds marins, réduisent l'érosion des plages, offrent une source de nourriture notamment aux tortues et oursins, et servent d'habitat ou de nurserie.

LES RÉCIFS CORALLIENS

Les récifs coralliens sont, avec les forêts tropicales, **les écosystèmes les plus riches et les plus productifs de la planète**. Grâce à leur structure complexe et à leur diversité spatiale ils offrent une grande variété d'abris et de ressources alimentaires aux espèces marines. Ils accueillent notamment de nombreuses espèces de coraux, de gorgones, d'éponges, de mollusques, de crustacés ainsi que de nombreux poissons comme les perroquets, mérous, chirurgiens ou raies. En plus de leur rôle écologique, les récifs coralliens protègent efficacement les côtes contre l'érosion et les fortes vagues, en particulier lors des périodes cycloniques.



Récif corallien avec coraux et éponges - Crédit photo : Lucas PELUS



Calamar de récif des Caraïbes
Crédit photo : Florian LABADIE



Polypes d'un corail
Crédit photo : Florian LABADIE

Focus

QU'EST-CE QUE LE CORAIL ?

Les coraux sont des animaux marins invertébrés appartenant à l'ordre des cnidaires (comme les anémones de mer ou les méduses). L'unité composant le corail est le polype. C'est un organisme constitué d'une bouche, d'un estomac, d'une paroi et de tentacules urticants destinés à capter la nourriture. La plupart des coraux sont constitués de

colonies de centaines de polypes génétiquement identiques, tous issus de la division d'un polype unique.

Certains types de coraux possèdent dans leurs tissus des micro-algues symbiotiques, les zooxanthelles qui leur donne leur couleur. En captant l'énergie lumineuse, ces algues photosynthétiques apportent au corail une ressource énergétique supplémentaire favorisant la croissance de son squelette calcaire. En retour, les algues trouvent au sein du corail un milieu stable et les éléments

nécessaires à la réalisation du processus de photosynthèse.

Lors d'un stress important lié à une augmentation de la température de l'eau, une maladie ou une pollution, le corail peut expulser les zooxanthelles et blanchir. Si les conditions ne permettent pas aux algues de revenir suffisamment rapidement, le corail meurt.

LES PLAGES, FALAISES ROCHEUSES ET ILETS

Les plages, les îlets et les côtes rocheuses constituent également des écosystèmes importants du littoral martiniquais. Les plages accueillent de nombreuses espèces (crabes, mollusques, etc.) et sont des sites de pontes des tortues marines tandis que les îlets et les falaises constituent des zones d'accueil et de nidification des oiseaux.

Focus

DES ÉCOSYSTÈMES INTERCONNECTÉS

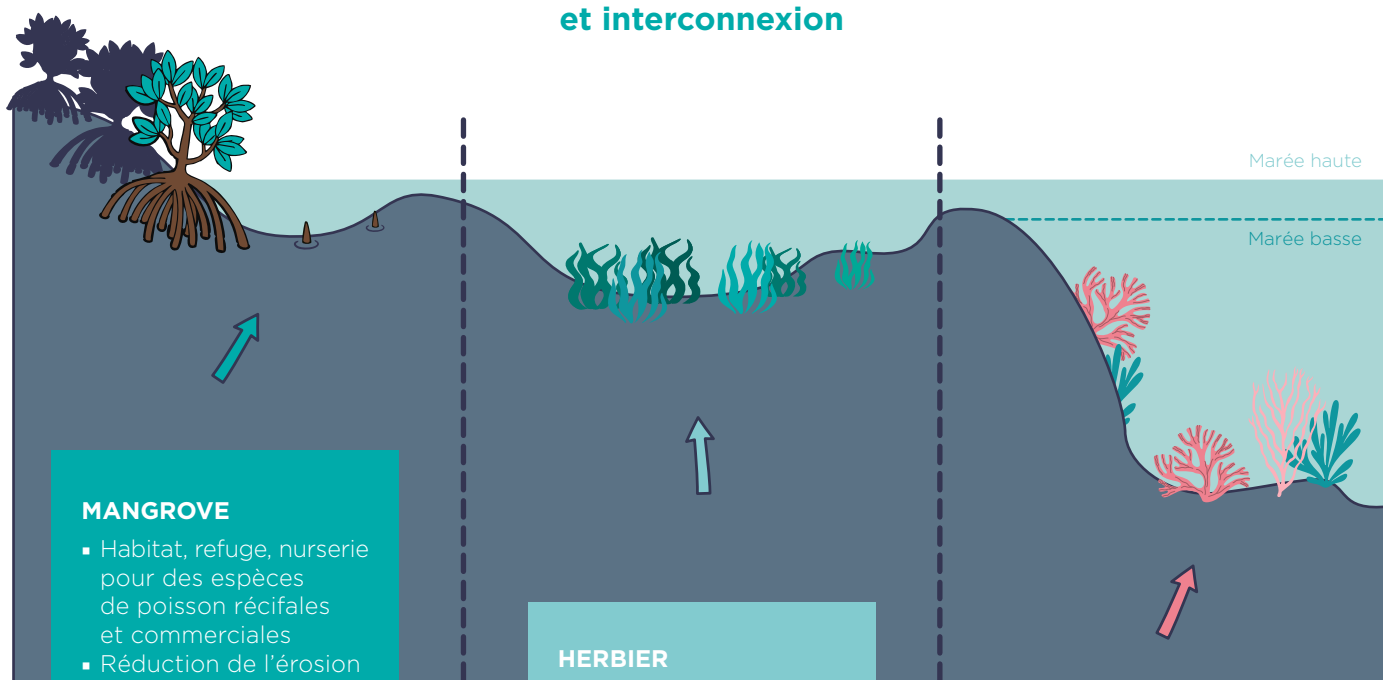
Les mangroves, les herbiers marins et les récifs coralliens sont interconnectés et dépendent les uns des autres.

Les mangroves et les herbiers limitent la sédimentation et la pollution, protégeant ainsi

les coraux, tandis que les récifs amortissent les vagues, créant un environnement favorable à leurs voisins côtiers. Ensemble, ils forment une barrière naturelle ainsi que des habitats indispensables à la biodiversité marine et aux communautés humaines.

La préservation conjointe de ces trois écosystèmes est cruciale.

Services écosystémiques des mangroves, herbiers, récifs coralliens et interconnexion



MANGROVE

- Habitat, refuge, nurserie pour des espèces de poisson récifales et commerciales
- Réduction de l'érosion des côtes
- Protection des côtes contre le clapot et les houles cycloniques
- Filtration des polluants et des sédiments, limite la turbidité
- Production des nutriments

HERBIER

- Habitat, refuge, nurserie
- Importante zone d'alimentation pour les poissons des mangroves et des récifs ainsi que pour les tortues
- Stabilisation des fonds
- Atténue l'hydrodynamisme
- Oxygénation de l'eau

RÉCIFS CORALLIENS

- Habitat, refuge, nurserie, source de nourriture
- Amorti l'énergie des vagues et protège ainsi les herbiers et les mangroves
- Source des sédiments servant de substrat aux herbiers et mangroves



Rocher du Diamant - Crédit photo : Lucas PELUS

UNE FAUNE RICHE ET SURPRENANTE

L'espace des eaux littorales de Martinique accueille une très grande variété de poissons avec environ 400 espèces recensées, 200 espèces de crustacés et invertébrés, 5 espèces de tortues marines, 20 espèces de cétacés et environ 25 espèces d'oiseaux marins.



Tortue verte - Crédit photo : Lucas PELUS

Mieux connaître quelques espèces de littoral martiniquais

LES POISSONS-PERROQUETS OU CARPES : ALLIÉS DES RÉCIFS ET DES PLAGES SABLEUSES

Certaines espèces de poisson perroquet sont des alliés de poids pour les coraux qu'elles nettoient en s'alimentent d'algues, limitant ainsi leur prolifération et favorisant la croissance des coraux.

De plus, en broyant le corail mort pour en extraire les algues, le perroquet rejette plusieurs centaines de kilos de sable par an, luttant ainsi contre l'érosion du littoral et participe au maintien des plages.

Les poissons-perroquets sont également capables de changer de sexe à chaque étape de leur croissance, modifiant leur couleur, on dit qu'ils sont hermaphrodites.

Étant donné son rôle central pour les milieux marins tropicaux, sa pêche est réglementée en Martinique. Chez nos voisins de la Caraïbe, à Saint-Vincent et les Grenadines, le Mexique, Bonaire ou encore les Bermudes, la pêche du poisson-perroquet y est même interdite afin de le préserver.



Poisson Perroquet
Crédit photo : Florian Labadie



Balbuzard pêcheur - Crédit photo : Anthony Carole

LE BALBUZARD PÊCHEUR (OU AIGLON) : UN PÊCHEUR REDOUTABLE

Atteignant en moyenne 1,50m d'envergure, le Balbuzard pêcheur est le plus gros rapace de Martinique. Oiseau migrateur, on peut l'observer toute l'année sur le territoire, mais plus fréquemment entre septembre

et avril. Il ne se reproduit pas en Martinique. On le trouve surtout sur le littoral qui représente sa zone de pêche privilégiée, mais également proche de cours d'eau, canaux ou étangs. Il se nourrit presque exclusivement de poissons, parfois de grosse taille, qu'il attrape avec ses serres lors de plongées caractéristiques.

Il a pendant un temps été menacé par la chasse, mais également par la présence d'un insecticide le dichlorodiphényltrichloroéthane aussi appelé DDT) dans l'eau. En effet, cette substance, interdite depuis les années 70 perturbait la reproduction de l'espèce en fragilisant la structure des œufs. Protégé en Martinique depuis 1989, on observe une reconstitution des effectifs.



LE CACHALOT : UN CHASSEUR D'ÉLITE

Le Cachalot est l'un des plus grands mammifères marins de Martinique, pouvant mesurer jusqu'à 18m et peser 50 tonnes. Il est présent toute l'année. Il peut réaliser des plongées exceptionnelles et descendre jusqu'à 2000m pour capturer ses proies favorites, les calamars géants. Sa technique de chasse est très particulière, dans

le noir abyssal des profondeurs, il utilise des « clics sonores » (écholocalisation) qui lui permettent de localiser ses proies, évaluer la distance et leur taille puis de les assommer grâce à la puissance de ces ondes. Ces clics génèrent jusqu'à 230 décibels (son le plus fort du règne animal). Ils lui permettent aussi de communiquer avec des individus sur une centaine de kilomètres.

Les eaux martiniquaises font partie du Sanctuaire Agoa (Aire marine protégée), les mammifères marins y sont donc protégés. Il est interdit de les capturer et même de les déranger, on ne peut pas s'en approcher à moins de 300m.

Les acteurs du littoral

STRUCTURES DE GOUVERNANCE SUPRA TERRITORIALES



CMUBA

Le Conseil Maritime Ultramarin du Bassin Antilles (CMUBA) élabore le Document Stratégique du Bassin Antilles (DSB

Antilles) et émet des avis sur les projets maritimes sur cette zone.



L'IFRECOR

L'Initiative Française pour les Récifs CORalliens agit

pour la protection et la gestion durable des récifs coralliens

et des écosystèmes associés (mangroves, herbiers) dans les collectivités françaises d'outre-mer. En Martinique l'IFRECOR est représenté par un comité local rassemblant l'ensemble des acteurs concernés par la protection et la gestion durables des récifs coralliens.

SERVICES DE L'ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS



DM

La Direction de la Mer régule, contrôle (pouvoir de police) et administre les

activités, l'occupation et la circulation en mer (pêche, navigation, transport, etc.). Elle peut notamment délivrer des autorisations d'occupation temporaire du domaine public maritime. Elle gère également les fonds européens pour la pêche et l'aquaculture.

la connaissance environnementale des milieux et de leurs usages, leur protection et la régulation des impacts, la sensibilisation des publics, mais aussi la police associée à ces milieux. Le Parc est doté d'un pouvoir d'avis conforme sur les grands projets d'aménagement.



DEAL

La Direction de l'Environnement et du Logement est compétente sur le littoral pour

l'autorisation et la police des activités impactant les espaces naturels lacustres et littoraux. Elle délivre des autorisations d'aménager et coordonne les programmes nationaux de protection et de préservations du littoral de ses écosystèmes et de ses espèces.



CLRL

Le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres agit pour la protection du littoral par l'acquisition foncière.

Il met en gestion ses espaces pour leur préservation et leur ouverture au public auprès de collectivités, d'associations ou de l'ON.



ONF

L'ONF gère la mangrove et les plages naturelles. Il assure la police

des usages et occupations ainsi que des opérations de sensibilisation, mais également l'aménagement des espaces pour l'accueil des publics.



OFB

L'OFB applique les politiques environnementales liées à la mer et dispose de moyens d'appui technique et de financement de projets

en faveur de l'environnement. Il dispose également d'un service de police administrative et judiciaire qui agit notamment pour la protection du littoral.



ARS

L'ARS contrôle la qualité sanitaire des zones de baignade en mer déclarées par les communes.



PNMM

Le Parc Naturel Marin de Martinique est une entité de l'OFB.

Il a pour charge la gestion du périmètre du Parc qui s'étend du littoral aux frontières des eaux territoriales. Ses missions comprennent le développement de



AGOA

Le sanctuaire AGOA, structure de l'OFB a pour missions de préserver les mammifères marins dans les eaux des Antilles françaises.



Agence des 50 pas

Cette agence régularise le foncier et aménage les espaces urbanisés dans la bande côtière des 50 pas géométriques.



Douanes & forces armées

Elles surveillent le littoral et luttent contre les activités illégales en mer.

COLLECTIVITÉS LOCALES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS TERRITORIAUX



ODE

L'office De l'Eau a en charge le développement de la connaissance notamment des milieux littoraux et des pressions qui s'y exercent. Il assure le suivi des masses d'eaux littorales et de transitions au titre de la DCE. Il mobilise ses outils pour la mise en œuvre d'actions de réduction des pressions : appui technique, financement, formation, sensibilisation et information.



CTM

La Collectivité Territoriale de Martinique gère les ports de pêche et appontements d'intérêt territoriaux, les infra-

structures routières littorales et soutient les activités maritimes via les fonds européens. La CTM est également compétente via son satellite Martinique transport sur le transport public en navettes maritimes.



PNRM

Le Parc naturel de Martinique gère plusieurs réserves marines : Caravelle, Prêcheur et Ilets de St Anne. Il assure la police, le développement de l'offre d'accueil des publics et la préservation des milieux sur ces espaces naturel remarquables.



EPCI

Les intercommunalités gèrent les principaux ports de plaisance et zones de mouillage organisées et

soutiennent un développement littoral durable au travers des SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) et des contrats de milieu. Elles peuvent être gestionnaires d'espaces naturels notamment par délégation du conservatoire du littoral.

COMMUNES



Le maire dispose du pouvoir de réglementation et de police des usages dans la bande de 300 mètres. Il peut ainsi proposer des aménagements comme des plans de balisage, organiser le mouillage, créer des zones de baignade. Les communes peuvent avoir également la charge d'infrastructures portuaires comme des appontements, marinas ou des ZMEL (Zones de Mouillage et d'Equipements Légers).

ÉTABLISSEMENTS DE RECHERCHE, D'ÉDUCATION ET D'EXPERTISE



IFREMER

L'institut Français pour la recherche et l'exploitation de la mer mène des recherches sur l'environnement marin, la pêche et la contamination des eaux en Martinique.



SHOM

Le service hydrographique

de la marine actualise les données marines comme la bathymétrie autour de la Martinique.



BRGM

Le BRGM surveille les évolutions des traits de côte de la Martinique. Il s'occupe aussi du suivi des sites pollués en zone littorale notamment les anciennes décharges et il participe à la surveillance des échouages de sargasses sur le littoral de la Martinique.



UA

L'Université des Antilles étudie la biologie marine et les impacts du changement climatique sur le littoral.



EFPMA

L'École de formation maritime forme aux métiers de la pêche et de la plaisance.

ACTEURS ÉCONOMIQUES, ASSOCIATIFS ET USAGERS



COMITÉ DES PÊCHES

Il représente les professionnels de la pêche et participe aux décisions d'aménagement et de structuration du secteur.



GRAND PORT MARITIME DE LA MARTINIQUE

Il gère les terminaux

containers et croisière ainsi que le bassin de radoub.



FÉDÉRATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES

Elle fédère et soutient les entreprises de la filière nautique en Martinique.



LES ASSOCIATIONS

représentant les usagers de la mer, pêcheurs amateurs, pratiquants de sports nautiques ou de défense de l'environnement marin sont très nombreuses en Martinique.



Rivière Monsieur - Crédit photo : Lucas PELUS

La qualité des eaux littorales

LE SUIVI RÉALISÉ AU TITRE DE LA DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU (DCE)

La politique de l'eau en France est fondée sur quatre grandes lois¹ et encadrée par la directive-cadre européenne sur l'eau publiée en 2000. Ce texte définit la notion de « bon état des eaux », vers lequel doivent tendre tous les États membres, dont la France.

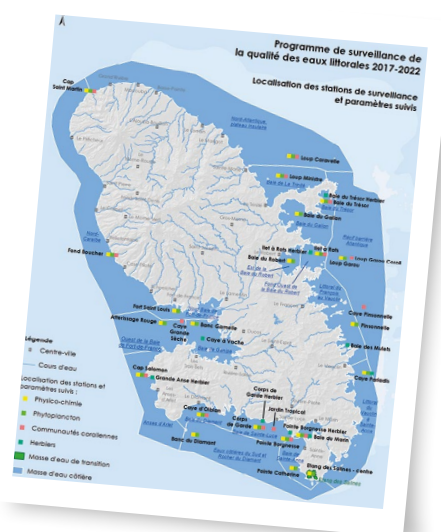
Afin de répondre à cette obligation réglementaire, l'ODE réalise des prélèvements d'eau sur le littoral martiniquais. Il est découpé en 19 zones appelées des masses d'eau

(ME) littorales et une masse d'eau de transition (l'étang des Salines). 30 sites répartis sur ces masses d'eau sont prélevés régulièrement.

Les données collectées sont utilisées pour calculer **un état écologique et un état chimique** des masses d'eau. Pour cela plusieurs indicateurs sont suivis.

- 3 indicateurs biologiques basés sur le phytoplancton, le corail et les herbiers.
- Les paramètres physicochimiques de base tel que la température, l'oxygène, le pH, la conductivité et les nutriments.
- Certaines substances chimiques dont la chlordécone

¹ Lois de 1964, 1992, 2004 et 2006.



Carte présentant le découpage des masses d'eau d'eau et de localisation des sites de suivi DCE

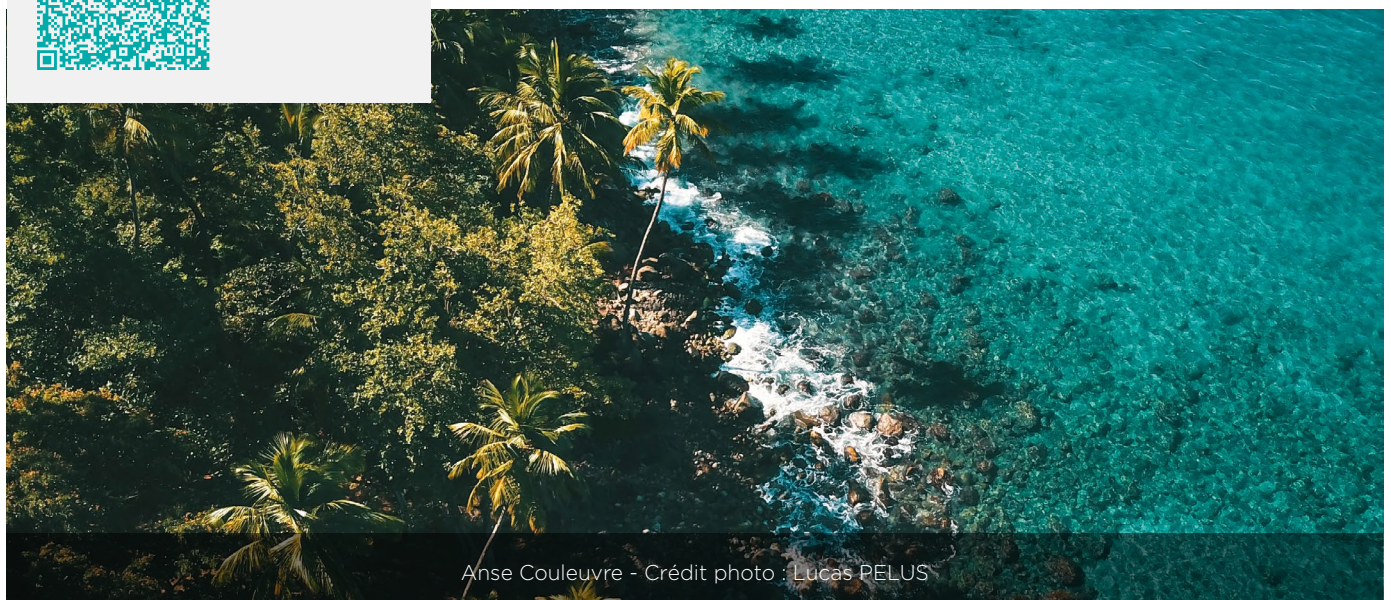
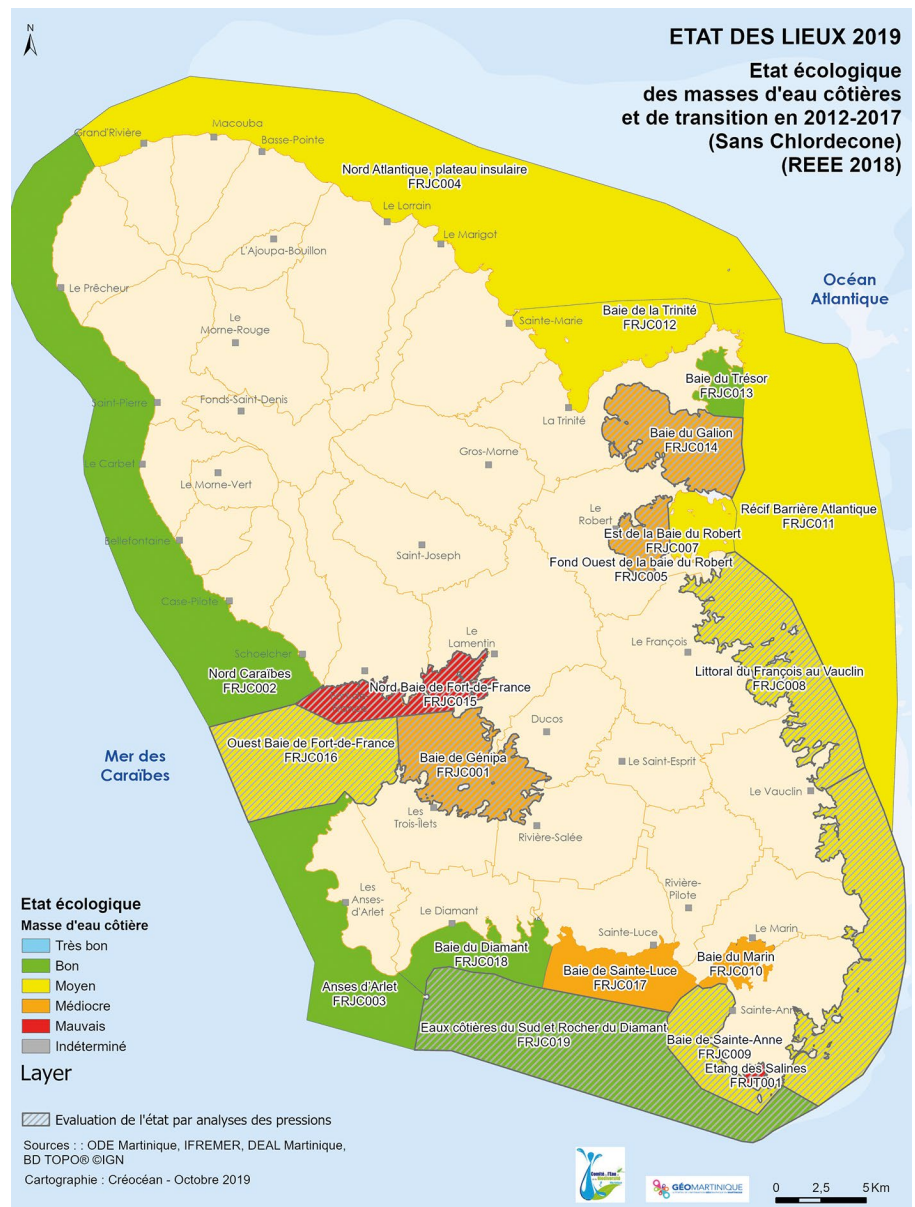
Les calculs d'état sont réalisés tous les 6 ans et utilisent les résultats des 6 dernières années. La dernière évaluation a été réalisée en 2019. Elle est en cours de mise à jour en 2025. La chlrodécone étant un élément déclassant l'état de toutes les masses d'eau, l'état écologique est présenté avec et sans prise en compte de la chlrodécone.

Bilan de l'état écologique sur les 20 masses d'eau littorales sans prise en compte de la chlrodécone en 2019

- 5 masses d'eau (30 %) sont en **bon état écologique**
- 8 masses d'eau (60 %) sont en **état moyen**
- 5 masses d'eau (5%) sont en **état médiocre**
- 2 masses d'eau en **état mauvais**

Lorsque l'on prend en compte la chlrodécone dans le calcul de l'état, plus aucune masse d'eau n'est en bon état.

Pour approfondir, le rapport complet est disponible sur le site de l'Observatoire de l'eau.



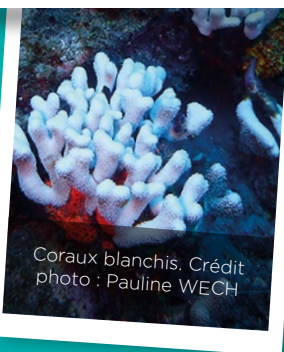
Anse Couleuvre - Crédit photo : Lucas PELUS

Focus

ALERTE SUR LA DÉGRADATION DRAMATIQUE DES CORAUX

Les acteurs de la mer qui mettent en œuvre des suivis des récifs coralliens (ODE, DEAL et IFRECOR, PNMM, Assommer, etc.) constatent une accélération fulgurante de la dégradation des coraux ces dernières années.

Les causes directes sont multiples : arrivée de nouvelles maladies et épisodes majeurs de blanchissement des coraux cumulés à une dégradation de la qualité de l'eau qui favorise le surdéveloppement des algues et ne permet pas aux coraux d'être suffisamment résilients.



Les pertes de recouvrement coralliens sont considérables et dramatiques. Il est urgent d'agir localement sur l'ensemble des sources de dégradation de la qualité de l'eau afin de permettre à nos communautés coralliennes d'être plus résilientes face aux agressions extérieures (maladie, changement climatique, espèces invasives, etc.).



Crédit photo : Impact Mer

Coraux sur la Caye d'Olbian au Diamant en 2021 (gauche) et en 2024 (droite). On observe une perte de la couverture corallienne et un surdéveloppement algal important entre 2021 et 2024.

LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE

En Martinique, pour garantir la sécurité des baigneurs, un suivi régulier de la qualité des eaux est effectué sur les 59 sites de baignade en mer et les 3 en rivière. Ce contrôle sanitaire, assuré par l'Agence Régionale de Santé (ARS), a lieu au moins une fois par mois. Chaque année, l'ARS publie un classement des eaux de baignade.

La surveillance concerne 2 paramètres bactériologiques marqueurs d'une contamination fécale et permet d'évaluer l'impact des rejets d'eaux usées situés en amont des sites.

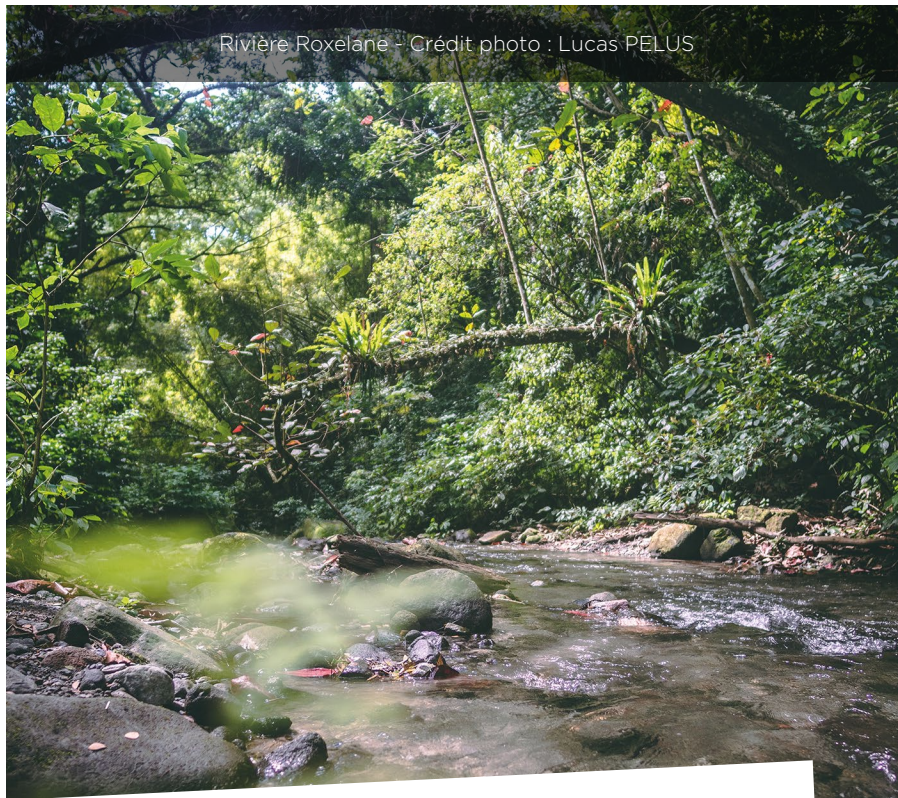
En 2023, 98 % des sites de baignade en Martinique respectaient les normes de qualité de l'eau fixées par l'Union

européenne (qualité excellente, bonne ou suffisante). Parmi eux, 38 sites étaient classés d'excellente qualité (60 %), 17 de bonne qualité (35 %), 6 de qualité suffisante (3 %), et 1 site était jugé de qualité insuffisante.

Les sites en qualité bonne et suffisante doivent faire l'objet d'une attention particulière afin de ne pas basculer dans la qualité insuffisante. Des améliorations des traitements des eaux usées de ces zones sont à mettre en place.



Le bilan annuel 2024 sur la qualité des eaux de baignade en Martinique sera disponible prochainement.



ZONES INTERDITES À LA PÊCHE EN RAISON DE LA CONTAMINATION PAR LA CHLORDÉCONE

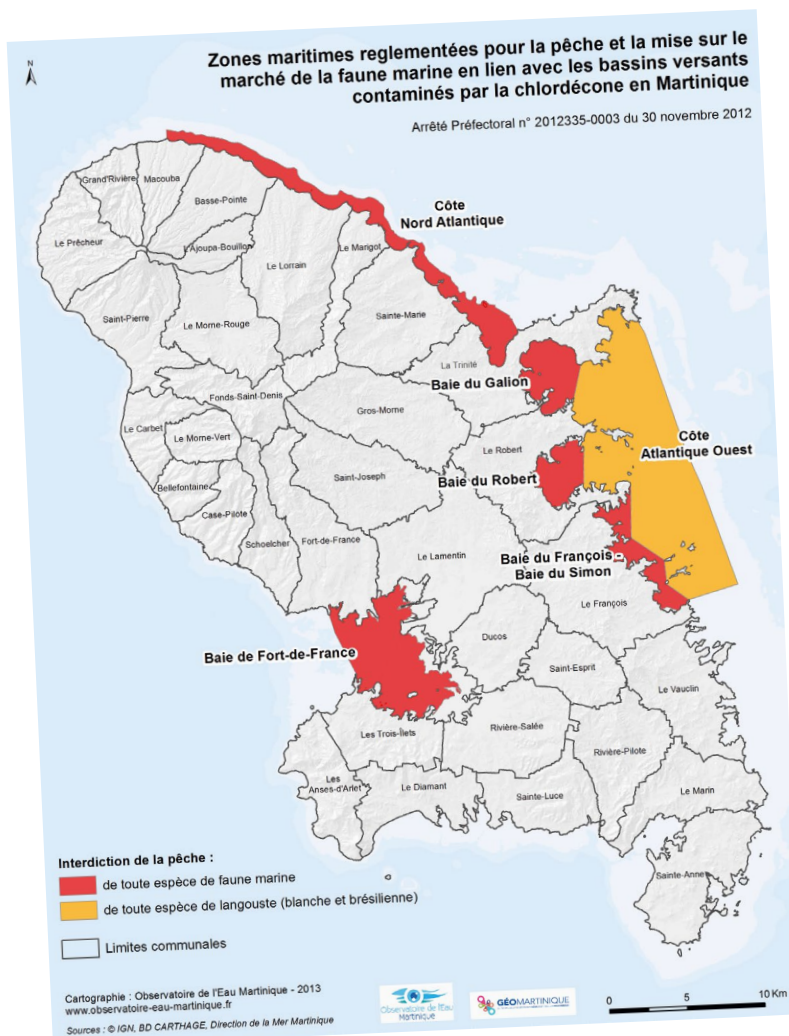
En Martinique, la chlordécone, insecticide organochloré utilisé jusqu'en 1993, a contaminé certaines zones maritimes plus fortement que d'autres, entraînant des interdictions de pêche pour protéger la santé publique. Ces restrictions sont définies par l'arrêté préfectoral n°2012335-0003 du 30 novembre 2012.

Les zones concernées par ces interdictions sont :

- Côte nord Atlantique :
De Macouba à Trinité
- Baie du Galion (commune de la Trinité)
- Baie du Robert et baie du François
- Intérieur de la baie de Fort-de-France
- Zone Atlantique Ouest :
La pêche des langoustes (blanche et brésilienne) est interdite dans cette zone spécifique

Un plan de surveillance annuel, coordonné par la DAAF, contrôle plus de 1 500 prélèvements pour garantir la sécurité des produits de la mer. Les pêcheurs doivent respecter les règles de traçabilité et de commercialisation. Des contrôles sont effectués pour lutter contre la pêche illégale et assurer la conformité sanitaire.

Les infractions peuvent entraîner des amendes allant jusqu'à 22 500 € et des sanctions administratives (suspension de licence, confiscation du matériel).



Corail Corne d'élan © Benjamin GUICHARD Agence Française pour la Biodiversité INPN

Concilier les activités humaines et la préservation de milieu marin

LES ACTIVITÉS TERRESTRES

Parce que « **tout la rivyè ka désann an lanmè** », les activités humaines terrestres impactent fortement les eaux littorales. **Les principales causes de dégradations sont les suivantes :**

L'assainissement des eaux usées domestiques

Les eaux usées qui proviennent des toilettes, douches et cuisines sont une des premières causes de dégradation des eaux littorales.

Plus de 80% de la charge traitée par les Stations de Traitement des eaux usées (STEU) publiques est rejetée en milieu littoral, dans la mer ou la mangrove **alors que seulement 28% des STEU sont conformes à la réglementation.**

A cela s'ajoute les nombreux rejets d'assainissement non collectif des habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif.

Le SPANC (Service public d'assainissement non collectif) estime que plus de 90% des installations d'ANC ne sont pas conformes.

De plus, des rejets d'eaux usées non traitées en lien avec des dysfonctionnements des réseaux d'eaux usées ou de postes de refoulement sont régulièrement observés

Lorsque le traitement des rejets d'eaux usées est défectueux, cela dégrade la qualité de l'eau et provoque un déséquilibre des écosystèmes avec notamment une prolifération importante d'algues et de bactéries. Il s'ensuit un appauvrissement de la biodiversité du milieu.



Rejet de STEU non conforme - Crédit photo : ODE

Focus

LIEN ENTRE LES REJETS D'EAUX USÉES ET LES MALADIES CORALLIENNES

Les apports de bactéries humaines via les eaux usées peuvent également être à l'origine de maladies qui touchent les récifs coralliens en plus de représenter un risque pour la santé humaine.

Cela a notamment été démontré par une étude publiée en 2011 dans la revue PLoS ONE (Patterson Sutherland Et al., Human Pathogen Shown to Cause Disease in the Threatened Eklhorn Coral *Acropora palmata*, 2011) qui révèle la transmission d'un pathogène humain à des coraux : la bactérie *Serratia marcescens*, présente dans les eaux usées rejetées en mer.

Ce pathogène est responsable de la variole blanche, une maladie très contagieuse qui a décimé une grande partie de la population de corail corne d'élan (*Acropora palmata*) dans la Caraïbe.

Les rejets industriels

Les rejets d'eau de process industriels représentent également une pression importante pour les eaux littorales, car les charges de pollutions traitées par les plus grosses ICPE (Installations classées pour la protection de l'Environnement) sont importantes.

Par exemple, les plus grosses distilleries traitent des charges allant de 20 000 à 37 000 EH

ce qui est équivalent à la charge traitée par certaines des plus grosses STEU de Martinique.

Les principaux secteurs concernés sont l'énergie, la peinture, l'agroalimentaire (distilleries, brasseries, production de boissons, glaces, etc.), les carrières, les abattoirs et centre de déchets. Les garages peuvent également avoir un impact notable si les bonnes pratiques ne sont pas mises en œuvre.

Les pollutions issues de l'agriculture

L'agriculture utilise différents intrants en fonction du type de culture : pesticides, engrais azotés et phosphorés, mais également des matières plastiques pouvant générer des déchets. Les monocultures classiques génèrent généralement plus d'impacts que les cultures diversifiées et biologiques.

Focus

EFFETS TOXIQUES DES PESTICIDES SUR LA BIODIVERSITÉ.

Des travaux de recherche ont été menés en 2022 par l'Université de Liège en Martinique. Les résultats montrent que des pesticides retrouvés dans les eaux de Martinique ont provoqué des effets (le plus souvent un stress oxydatif et une dérégulation endocrinienne) à court et moyen terme sur des crustacés de rivière.

L'étude complète est disponible sur le site de l'observatoire de l'eau :



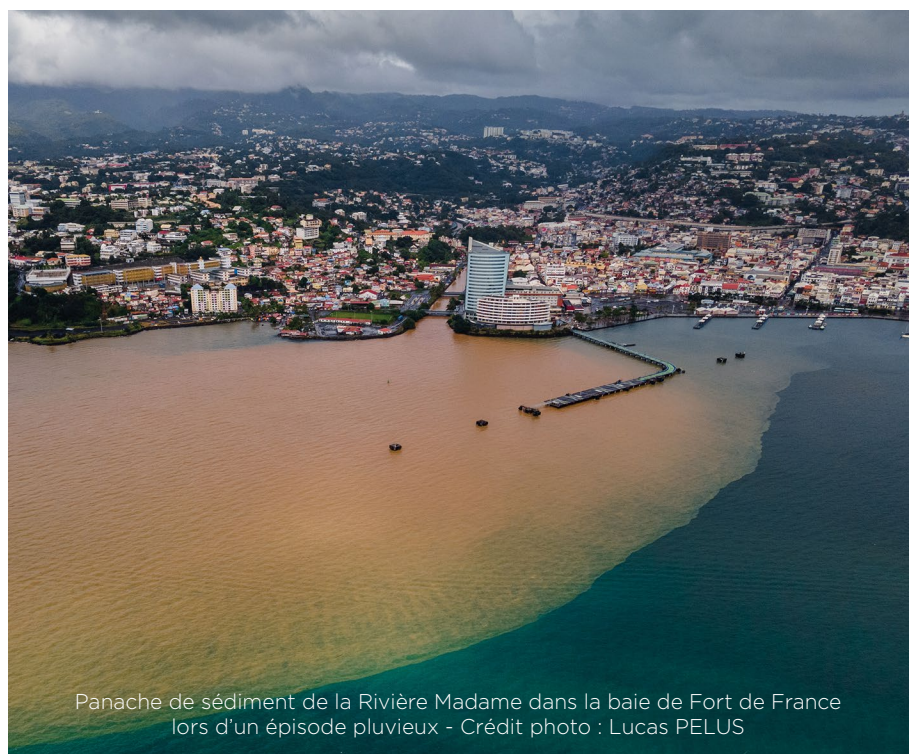
Pour plus de détails, consulter le Mag n°5.



La mauvaise gestion des eaux pluviales

L'imperméabilisation des sols ainsi que les sols mis à nu pour les cultures induisent une accélération du ruissellement des eaux pluviales avec une forte érosion des sols et un apport important de terre dans les eaux littorales. De plus, la création d'ouvrages dans les rivières déstabilise les berges et conduit également à un phénomène d'érosion fort.

En ruisselant sur les sols, les eaux pluviales se chargent en substances polluantes (pesticides, métaux, PFAS, hydrocarbures, etc.).



Panache de sédiment de la Rivière Madame dans la baie de Fort de France lors d'un épisode pluvieux - Crédit photo : Lucas PELUS

Les déchets

En Martinique, de nombreux déchets et « décharges sauvages » sont observés aux abords des rivières et des mangroves et finissent dans la mer. Tout type de déchets sont retrouvés y compris des éléments très toxiques pour l'environnement mais aussi la santé : batteries, huiles de vidange usagées, détergents, véhicules hors d'usage, appareils électroménagers, etc.

ACTIONS DE RÉDUCTION DES IMPACTS DES ACTIVITÉS TERRESTRES

Les actions à mener pour réduire

les impacts des activités humaines terrestres sont nombreuses : amélioration des réseaux et des traitements des eaux usées et industrielles, changement des pratiques agricoles, collecte et gestion des eaux pluviales, etc. L'ODE apporte un appui financier et technique sur l'ensemble de ces thématiques. Quelques exemples peuvent être cités :

- Signature d'une convention pour la modernisation des systèmes d'assainissement du parc de logement de la SMHLM.
- Mise en œuvre du **Dispositif de Financement de l'Assainissement des Particuliers (DFAP)** qui

permet de financer la réhabilitation de l'ANC ou le raccordement au réseau public. Pour en savoir plus :



- Financement des dispositifs (les Héliosecs®) qui permettent de recueillir l'ensemble des bouillies fongiques issues de l'étape de lavage et conditionnement de la banane.

LA NAVIGATION

De Adeline Poujet-Cuvelier, Chargée de mission Usages au Parc Marin

La navigation est de plus en plus prisée en Martinique et, certaines pratiques peuvent avoir des effets délétères sur le milieu marin.

Éconaviguer, c'est prendre en compte les milieux naturels et la biodiversité dans notre pratique de la navigation, que l'on soit pratiquant professionnel ou occasionnel.

Le plaisancier peut appliquer, à son échelle, des pratiques respectueuses de l'environnement et notamment :

- **Le choix du mouillage,**
- **La gestion des déchets, des eaux grises et des eaux noires, etc.**

L'ancrage dans le milieu naturel (appelé aussi mouillage forain) peut avoir de lourdes conséquences sur des écosystèmes sensibles comme les herbiers ou les écosystèmes coralliens.

En effet, l'action mécanique de l'ancre et de la chaîne (« balayage » du fond) entraîne le déracinement des herbes marines et la destruction des organismes coralliens fixés (coraux, éponges, etc.). Ces milieux, fragiles, peuvent mettre plusieurs années (voire dizaines d'années) à se régénérer et, si la fréquentation est forte, l'écosystème peut disparaître localement. Cette destruction peut en outre favoriser l'installation d'espèces envahissantes qui prendront peu à peu la place de l'espèce originelle.



Baie de Saint-Pierre, Lucas PELUS

Dégradation d'une patate de corail par une chaîne de mouillage - Crédit photo Lucas PELUS



BONNES PRATIQUES

- Je privilégie les mouillages pérennes (identifiés par des bouées) présents dans certaines zones
- Si je n'ai pas le choix, j'ancre uniquement sur les zones sableuses (= zones claires) et j'évite les zones d'herbier ou coralliennes (zones plus foncées)
- Je remonte mon ancre à l'aplomb
- Je me renseigne sur la réglementation (zones d'interdiction au mouillage)

Les eaux noires, eaux grises et eaux grasses sont les eaux usées produites en navigation. En France, les bateaux doivent être construits de manière à empêcher toute décharge accidentelle de polluants (huile, carburant, etc.) dans l'eau. Ils ont notamment l'interdiction de rejeter leurs eaux noires près des côtes et, les navires de plaisance construits après le 1^{er} janvier 2008 doivent être équipés d'installations permettant de stocker ou traiter ces eaux noires (cuves de récupération, WC chimiques ou secs).

QU'EST-CE QUE...

- **Les eaux noires**
L'eau des toilettes à bord des bateaux !
- **Les eaux grises**
Les autres eaux issues des pratiques de vie à bord du navire (vaisselle, douche, lessive, nettoyage)
- **Les eaux grasses**
Les eaux de fond de cale

La pollution générée par les **eaux noires** présente un risque sanitaire (bactéries pathogènes) et écologique (enrichissement en nutriment = eutrophisation du milieu). Ce risque est d'autant plus important quand la zone de mouillage est dans un secteur

abrité où la circulation de l'eau est limitée.

Pour éviter la pollution du milieu marin par les eaux noires issues des bateaux, suivez les bonnes pratiques.

Estimation de la quantité d'azote rejetée par les eaux usées des bateaux de plaisance

En cours de finalisation pour 2025, il prend en compte pour la première fois cette pression « plaisance » jugée significative. En effet, les évaluations ont montré que les bateaux au mouillage (dans les marinas + ZMEL + hors marina) génèrent 6.13 tonnes d'azote (= nutriment) par an ce qui représente environ 7% des rejets estimés des stations d'épuration (STEU) soit environ 1 % de tous les rejets d'azote en Martinique.

BONNES PRATIQUES

- Lorsque je suis à quai ou au ponton, j'utilise les sanitaires du port !
- J'équipe mon bateau d'une cuve de récupération des eaux noires
- Au mouillage et en navigation j'utilise ma cuve de récupération que je vide avec le système de pompage du port (disponible à la demande au Marin et à Saint-Pierre)
- Si je n'ai pas d'autres solutions, je largue mes eaux noires au large (si non traitées à plus de 12 milles des côtes).

LA PÊCHE PROFESSIONNELLE ET DE LOISIRS

De Héloïse Mathieu, Chargée de mission Pêche et Aquaculture durables au Parc Marin

Chiffres clés*

La pêche professionnelle et de loisirs est essentielle pour l'emploi, l'autonomie alimentaire et font partie du patrimoine culturel Martiniquais. La réglementation est différente selon le type de pêche.

En Martinique, environ 600 navires sont actifs à la pêche professionnelle employant près de 650 marins pêcheurs. Ces navires mesurent en moyenne 7 mètres de longueur et effectuent des marées de moins de 24 heures. Environ 65% des navires exercent leur activité dans la bande côtière (à moins de 12 milles nautiques). Les navires utilisent en moyenne 2 engins de pêche, parmi lesquels les nasses, palangres et lignes de traîne sont les plus courants. Les espèces les plus capturées dans nos eaux maritimes, en termes de tonnage, sont le thon ailes jaunes (*Thunnus albacares*), le marlin bleu (*Makaira*

nigricans) et la dorade coryphène (*Coryphaena hippurus*). **En moyenne, la pêche professionnelle génère 1200 tonnes de captures par an.**

Concernant la pêche de loisir, bien que les données soient moins abondantes, une étude menée par l'Ifremer en 2021-2022 apporte des données. **Le nombre de pêcheurs de loisirs est estimé à 25 000.** Les trois principaux engins de pêche utilisés sont : la canne à pêche (65 % des sorties), le fusil (20 %) et la ligne de traîne (6 %). **En une année, les pêcheurs de loisirs capturent environ 540 tonnes de produits de la mer.** Les trois principaux groupes d'espèces pêchées (en termes de biomasse) sont les barracudas, les thazards et les sardes. Schoelcher est la commune la plus fréquentée pour la pêche du bord. Les zones les plus exploitées par la pêche embarquée se situent dans la baie de Fort-de-France (il est à noter que la pêche est interdite en raison de la pollution à la chlordécone en fond de baie, de la Pointe du Bout au Fort Saint-Louis) et à la pointe sud de l'île.

Afin de permettre la régénération de la ressource, la pêche de loisirs est une activité récréative à exercer de manière occasionnelle. Les captures effectuées ne peuvent être conservées que pour une consommation personnelle.

L'acquisition continue de données sur la pêche professionnelle se fait par deux principaux canaux :

- Le Système d'Information Halieutique (SIH) coordonné par l'Ifremer.
- Les obligations déclaratives des marins pêcheurs (via les fiches de pêche).

En revanche, il n'existe pas de suivi continu pour les données sur la pêche de loisirs.

*Source : Ifremer et Direction de la Mer



Pêche au filet en Martinique - Crédit photo : Lucas PELUS

Les impacts de la pêche sur les écosystèmes marins

Bien que la pêche professionnelle martiniquaise soit une pêche artisanale, la multiplication des engins de pêche opérant sur les mêmes zones et presque toute l'année entraîne une dégradation visible des habitats marins (casse, arrachage des coraux, éponges, gorgones, substrat corallien, ...) et un appauvrissement des ressources côtières. Ces dernières sont plus sensibles à la pression de pêche que les ressources du large de par leur écologie, leurs stratégies de reproduction et leur dépendance à des habitats sensibles déjà dégradés.

Les mauvaises pratiques de pêche tels que le non-respect des tailles minimales, des quotas et des zones réglementées nuisent également à l'équilibre des écosystèmes marins.



Pêche au casier - Crédit photo : PNRM

Comment réduire les impacts de la pêche sur les écosystèmes marins ?

Plusieurs actions peuvent être mises en œuvre pour limiter les impacts environnementaux liés à ces activités de pêche :

Améliorer la connaissance

Des espèces exploitées, de leurs habitats et de leurs modes d'exploitation. Diffuser ces connaissances auprès des pêcheurs est un élément clé pour la protection de nos écosystèmes marins. Le PNMM (Parc Naturel Marin de Martinique) et l'Ifremer collaborent avec les scientifiques et les pêcheurs pour améliorer cette sensibilisation. L'équipe du PNMM réalise un travail de proximité auprès des pêcheurs professionnels via des rencontres sur le terrain et des forums d'information.



Pêche de loisir - Crédit photo : PNMM

Se tenir informé sur les réglementations de la pêche et sur les zones réglementées.

Le site internet de la Direction de la Mer constitue une ressource essentielle.



Le PNMM travaille à la création d'outils pédagogiques tels que des plaquettes immergeables sur les réglementations applicables à la pêche de loisir

et professionnelle. L'ASSOMER organise également des formations sur la réglementation de la pêche de loisir.

BONNES PRATIQUES

- Se renseigner sur les réglementations en vigueur
- Adopter des pratiques de pêche responsables et aller au-delà de la réglementation.

Pour la pêche professionnelle, certaines actions peuvent inclure :

- Adapter les zones de pêche

en fonction des saisons ;

- Mettre en jachère certaines zones maritimes côtières pour permettre leur régénération ;
- Privilégier les engins de pêche sélectifs ciblant des espèces peu exploitées comme les lignes de traine et palangres à grands pélagiques.

Les activités sportives, balnéaires et festives

La Martinique offre un cadre idéal pour profiter des plaisirs de la mer tout en vivant des moments conviviaux et festifs. Ainsi, une large gamme d'activités est proposée : Loisirs calmes (baignade, farniente, snorkeling, ...), activités sportives (kitesurf, windsurf, voile, jet-ski, plongée, kayak, paddle, ...), sorties collectives (excursions en catamaran, croisières) ainsi que des événements festifs (fêtes de plage, concerts, festivals, boat parties) sans oublier l'évènement sportif majeur de l'année : le tour des yoles.

Ces événements et activités permettent de se ressourcer et de partager des moments inoubliables en famille et entre amis. Cependant, certaines pratiques ont des effets négatifs sur les écosystèmes marins :

- Dégradation physique (arrachage, casse des organismes) des herbiers et des récifs via le piétinement.
- Pollutions dues aux crèmes solaires, aux déversements de carburants et d'huile et aux déchets laissés sur les plages et en mer.
- Perturbations de la faune liées au bruit des moteurs, aux éclairages et nuisances sonores festives, au nourrissage des poissons modifiant leur comportement et à la proximité excessive avec les espèces (tortues, dauphins).



Yole et Kite surf - Crédit photo : Lucas PELUS

BONNES PRATIQUES

- Utiliser des crèmes solaires écologiques (sans oxybenzone ni octinoxate)
- Préférer des vêtements anti-UV pour réduire l'usage de crème
- Ne pas toucher ni piétiner les coraux ou herbiers
- Observer la faune marine à distance, sans la nourrir
- Réduire la vitesse dans les zones sensibles particulièrement à

proximité des côtes

- Privilégier les moteurs moins bruyants
- Ramener tous ses déchets (emballages, mégots...) et utiliser les poubelles et dispositifs de tri
- Réduire les sources de lumière et limiter le volume sonore lors des événements festifs
- Appliquer les bonnes pratiques relatives à la navigation (Pour aller plus loin)

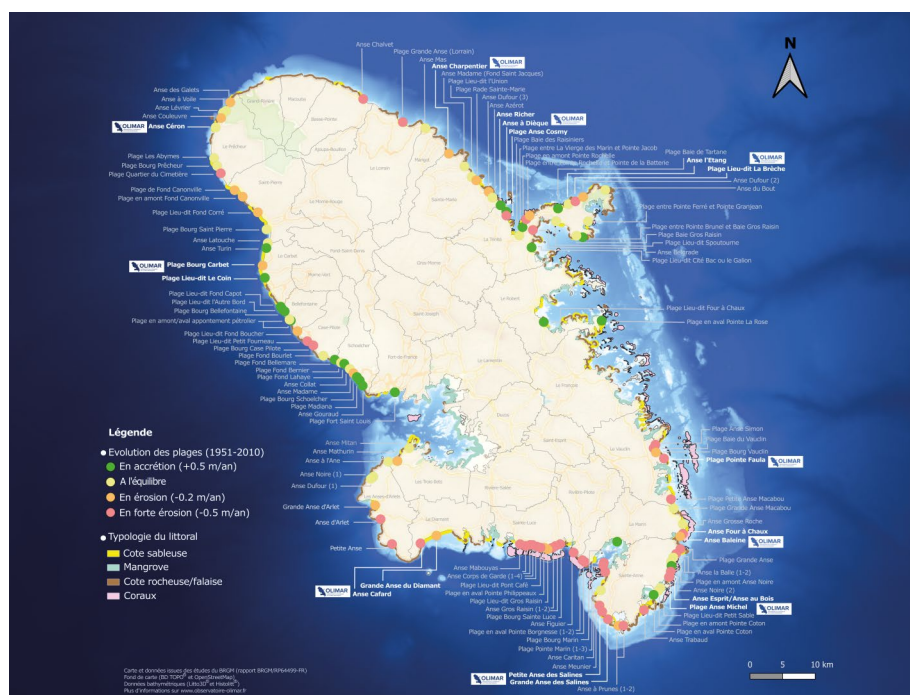


L'ÉROSION DU LITTORAL

Le littoral martiniquais est un système dynamique dont l'équilibre dépend des échanges et des transferts de sédiments sous l'action des houles et des courants.

Les observations des 70 dernières années montrent un recul du trait de côte qui impacte les zones habitées, les routes, et les plages. Selon le BRGM, **plus de 30 % des 117 plages sableuses** ont vu leurs largeurs diminuées de façon remarquable entre 1951 et 2010 avec **au total un recul supérieur à 25 m**. Sur le moyen terme, certaines plages présentent un recul de près d'1 m/an.

Carte de l'évolution des plages.
Source :
Observatoire
Olimar





Prêcheur - Crédit photo : Lucas PELUS

Les causes majeures de l'érosion sont différentes en fonction des sites. On note :

- L'urbanisation forte du littoral qui empêche la régénération naturelle des plages
- La montée du niveau de la mer (+3,2 mm/an selon le GIEC) liée au changement climatique
- La déforestation des zones forestières, des végétations littorales et des mangroves.
- La dégradation des récifs coralliens et des herbiers qui jouent un rôle de barrière naturelle et de stabilisation de fonds marins

- Les phénomènes météorologiques extrêmes

Dans la commune du Prêcheur, située au nord-ouest de la Martinique, une érosion intense est observée.

Cela a conduit les autorités locales et les habitants à mettre en place des mesures. L'une des stratégies adoptées est la végétalisation du littoral grâce à la plantation d'espèces endémiques telles que le raisinier bord de mer, l'aloé vera ou la patate bord de mer. Des plans de relocalisation d'une partie de la population sont

également étudiés et sont à envisager sur d'autres communes de la Martinique.

Un guide pour la gestion de l'érosion littorale a été réalisé par la DEAL, l'ONF et le BRGM et est disponible ici :



RISQUES LITTORAUX : QUELLE PERCEPTION DES POPULATIONS D'UNE PARTIE DU LITTORAL NORD DE LA MARTINIQUE

Fernand Sainte-Rose, Ingénieur en études sociologiques et chargé d'enseignement en Sciences de l'éducation à l'Université des Antilles

Une enquête sociologique commandée par CAP Nord dans le cadre de la création du Schéma de développement du littoral et de gestion des risques littoraux a

permis d'identifier les perceptions des habitants du Nord de leur littoral. Une approche nécessaire pour réviser les documents de planification et d'aménagement du territoire en intégrant le lien Homme-Nature. L'adaptation au changement climatique passe par une meilleure conscientisation des risques réels et potentiels.

L'étude a été menée auprès de la population du Robert, Trinité, Grand-Rivière, Bellefontaine, Carbet et Saint-Pierre. Il s'agissait de :

1. Mettre à jour les perceptions des populations du littoral et ses enjeux
2. Evaluer la connaissance des dispositifs et gestion de leur environnement littoral
3. Evaluer la conscience des risques littoraux réels et potentiels
4. Mesurer leur sensibilisation et leur implication pour la protection et l'aménagement des espaces littoraux.

Globalement, les personnes interrogées ont une vision plutôt optimiste de l'avenir du littoral. La dégradation par l'érosion côtière ou les aléas climatiques est globalement assez peu perçue. Le littoral resterait un espace de développement de l'économie touristique selon l'enquête. Selon l'échantillon interrogé, le littoral ne connaîtra pas de risques dégradants ni la délocalisation des populations qui la fréquentent. Bien au contraire, on assistera à un aménagement des plages et à la croissance des activités commerciales.

Cette vision du littoral n'est pas très éloignée de l'observation des chercheurs sur la question des enjeux anthropiques au niveau national : la projection de l'avenir du littoral relevé par l'étude traduit une minoration et une quasi-ignorance de la vulnérabilité des espaces littoraux.

Une telle perception pourrait être la résultante d'une réalité d'enjeux et d'environnements visibles qui ne

donnent aucun ou peu de signes de précaution, de mesures et de prévention contre d'éventuels risques. Les populations interrogées ont une idée confuse et parfois contradictoire des dangers potentiels.

Faute de connaissance et d'une conscientisation des enjeux environnementaux, chacun se réfère à son vécu d'épisodes et d'aléas climatiques ou se forge une idée des risques fondée sur une représentation culturelle qui sépare mer et terre en deux espaces autonomes. En ce sens, sans réelle conviction, le facteur risque est relégué à un plus tard qui prend davantage le sens d'un avenir très éloigné dans le temps et, in fine, inenvisageable. En filigrane, c'est la perception d'un état-demain peu impacté par les mutations littorales que révèle l'enquête. N'ayant pas une culture de ce type de risque, les enquêtés n'ont pas conscience de la vulnérabilité des littoraux et encore moins des conséquences des aléas climatiques sur l'environnement, les biens et les personnes.

En définitive, il en ressort la perception d'une certaine inconscience des risques littoraux

dont l'enquête révèle quelques traits significatifs :

- La minoration du danger ;
- Une méconnaissance du littoral et de sa gestion ;
- La non-reconnaissance de toute responsabilité individuelle ;
- Une projection idéaliste de l'avenir du littoral.

Cette vision générale des populations contraste grandement avec les analyses objectives que les spécialistes ont produit sur l'état et le devenir des côtes littorales tropicales.

Il convient donc d'amener chacun à envisager et à intégrer les dynamiques globales du littoral dans ses usages, ses pratiques et son rapport à la vie des environnements côtiers. Ce changement de paradigme passe donc par un travail pédagogique de prévention, d'information continue et de formation. Ainsi pourra-t-on contribuer à mobiliser des comportements et des gestes lucides et adaptés à la vulnérabilité et à l'équilibre des contextes environnementaux de nos littoraux.

Pour aller plus loin

LA NAVIGATION : COMMENT S'INFORMER SUR LES BONNES PRATIQUES ET LA RÉGLEMENTATION ?

- Le guide « Tous à l'eau ! Le guide des bonnes pratiques » Téléchargeable ici



Bientôt disponible au téléchargement



- Une application gratuite pour vous aider à identifier la meilleure zone pour mouiller. Téléchargement sur Google Play ou Apple store GRATUIT.

LA PÊCHE

- Une plaquette d'information sur les dispositifs existants et la réglementation concernant les eaux noires.

- « La pratique de la pêche à la senne de plage en Martinique » étude réalisée par le PNMM en 2020-2021.
- RECREAFISH, étude sur la pêche récréative aux Antilles Françaises, conduite par Ifremer en 2021-2022.



Interview politique

José MIRANDE
Maire du Marin



Crédit photo : Mairie du Marin

LA VILLE DU MARIN EST UN TERRITOIRE CLÉ POUR LES ACTIVITÉS MARITIMES EN MARTINIQUE : QUELLES SONT SELON VOUS LES PRINCIPALES PRIORITÉS ENVIRONNEMENTALES POUR PROTÉGER DURABLEMENT SON LITTORAL ?

Le Marin est un territoire au cœur de l'économie bleue martiniquaise. C'est un port de plaisance majeur dans la Caraïbe, mais aussi un espace de vie, de biodiversité et de culture. Protéger durablement son littoral est donc une priorité absolue, avec plusieurs axes clés.

- Préserver les écosystèmes littoraux et marins (mangroves, pollutions marines, herbiers marins et récifs coralliens) ;
- Encadrer le développement portuaire et touristique dans une logique de développement durable ;
- Renforcer la résilience face au changement climatique
- Éduquer, impliquer et co-construire avec les acteurs locaux (pêcheurs, associations, plaisanciers, habitants, associations) pour une gouvernance partagée.

Notre responsabilité en tant que collectivité est de garantir un équilibre entre développement et préservation,

afin que le Marin demeure un port vivant, accueillant et durable pour les générations futures.

LA MARINA DU MARIN EST LA PLUS GRANDE MARINA DE LA CARAÏBE : COMMENT LA COMMUNE TRAVAILLE-T-ELLE POUR LIMITER SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL SUR LES EAUX LITTORALES, ET PLUS GLOBALEMENT SUR LES ÉCOSYSTÈMES MARINS VOISINS ?

Le port de plaisance du Marin est aussi un site sensible sur le plan environnemental. La commune est pleinement consciente des pressions que ce type d'infrastructure peut exercer sur le milieu marin. La concession arrivant à son terme, c'est le moment de mettre en place des actions pour agir à plusieurs niveaux pour en limiter l'impact.

Il faudra établir un dialogue permanent avec le délégataire pour garantir que les infrastructures respectent des normes environnementales exigeantes. La ville s'est déjà engagée dans des démarches de certifications écologiques, notamment Ports Propres, pour améliorer la gestion des déchets, des eaux usées et des hydrocarbures.

Une surveillance régulière de la qualité des eaux littorales est déjà effectuée en plusieurs points du littoral en lien avec l'Office de l'eau et les services environnementaux.

Une gestion plus rigoureuse des rejets et des pollutions s'impose en renforçant les installations pour le pompage et le traitement des eaux noires et grises des bateaux. Les points de collecte pour les huiles usées, batteries et déchets spéciaux sont déjà en place.

Après plus de 40 années de mouillage « sauvage » la préservation des écosystèmes marins s'avère salutaire. En partenariat avec toutes les instances liées à l'environnement marin, Etat, institutions diverses, associations locales, scientifiques etc. il faudra mener des actions de restauration des herbiers, des mangroves et des zones récifales.

Nous avons aussi lancé le schéma directeur de la régulation du mouillage sauvage, notamment dans l'ensemble de la baie Sainte-Anne et Marin en collaboration avec le maire de Sainte-Anne et toutes les autorités compétentes pour protéger les herbiers et limiter les impacts écologiques en réalisant un mouillage écologique. Il est nécessaire de sensibiliser tout un chacun : plaisanciers, usagers et les écoles en distribuant des guides de bonnes pratiques écologiques à destination

des navigateurs et en organisant des ateliers et des animations autour de la mer durable, avec les écoles, les associations et les professionnels de la plaisance.

Le défi est de taille, mais nous y répondons avec une vision claire : faire du Marin un modèle de port durable dans la Caraïbe, où excellence économique et exigence écologique avancent ensemble.

QUELLE PLACE PENSEZ-VOUS QUE LE LITTORAL OCCUPE DANS LE CŒUR DES MARINOIS ?

Le littoral fait partie de l'âme du Marin. C'est plus qu'un paysage : c'est une mémoire vivante, un lieu d'ancrage, de transmission, de labeur et de liberté. Le Marin est l'une des rares communes avec deux façades maritimes.

Depuis des générations, les Marinois vivent tournés vers la mer. Beaucoup ont grandi au rythme des marées, des régates, de la pêche, des dimanches en famille sur la plage. Le littoral, c'est aussi la fierté maritime du Marin, qui a vu passer navigateurs, charpentiers de marine, pêcheurs traditionnels, et aujourd'hui, plaisanciers du monde entier.

Notre littoral est un espace de vie et de partage, tant sur la façade Atlantique que sur la baie. On y trouve des quais, des plages et des fronts de mer, ce sont tous des lieux de rencontre, de détente et de solidarité où on construit du lien social.

Les courses de yoles, les rassemblements nautiques ou les fêtes locales témoignent de cette relation intime et affective que les Marinois entretiennent avec la mer. Les Marinois sont de plus en plus sensibles à la fragilité de ce patrimoine naturel. Ils comprennent que préserver leur littoral, c'est protéger leur qualité de vie, leur économie, leur identité. Aujourd'hui, on voit naître une mobilisation citoyenne, notamment chez les jeunes et les associations, pour défendre cet environnement marin qu'ils considèrent comme un bien commun.

Chez nous, le littoral, c'est le cœur

battant de la commune. Et notre devoir collectif, c'est de l'aimer, de le respecter et de le transmettre, vivant, aux générations futures.

QUELS PROJETS OU ACTIONS CONCRÈTES SONT ACTUELLEMENT MENÉS PAR LA COMMUNE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX LITTORALES (ASSAINISSEMENT, DÉCHETS, GESTION DES MOUILLAGES, ETC.) ?

Améliorer la qualité des eaux littorales est une priorité de notre politique environnementale. Car pour une commune littorale comme Le Marin, la santé de la mer est directement liée à celle de nos habitants, de notre économie, et de notre patrimoine naturel. Nous avons engagé, en lien avec la CAESM, plusieurs opérations de réhabilitation du réseau d'eaux usées, notamment dans les quartiers proches du littoral. Nous travaillons en ce moment sur un plan de résorption des rejets non conformes, avec le diagnostic de branchements sauvages et la mise aux normes progressive des habitations. La station d'épuration du territoire fait l'objet d'un programme d'optimisation pour mieux traiter les effluents avant leur rejet.

Nous organisons régulièrement, avec les associations locales, des opérations de nettoyage du littoral, des rivières et de la mangrove. Des points de collecte renforcés ont été installés à proximité du port et des zones sensibles. La commune mène activement des campagnes de sensibilisation telles que « Sèkte Pwop », pour encourager les comportements responsables. Il y a les zones de mouillages organisées (ZMO) citées précédemment.

La qualité des eaux de baignade et de la baie est suivie régulièrement via des analyses bactériologiques. Des panneaux d'information sont en étude pour les installer sur les plages afin de sensibiliser le public sur les règles de propreté et de respect de l'environnement.

Notre engagement est clair : faire du Marin un territoire où développement maritime et respect de l'environnement avancent main

dans la main. La mer est notre richesse, et sa qualité doit être notre exigence commune.

COMMENT IMAGINEZ-VOUS L'AVENIR DU LITTORAL DU MARIN DANS 5 ANS ?

Dans cinq ans, je vois le littoral du Marin comme un exemple caribéen d'équilibre entre développement, résilience et préservation. Grâce aux efforts engagés aujourd'hui, je veux que notre commune soit reconnue pour avoir freiné l'érosion côtière par des solutions fondées sur la nature : replantation de mangroves, stabilisation douce des berges, gestion intelligente du trait de côte.

D'ici cinq ans, la baie du Marin aura renforcé sa qualité environnementale, avec une gestion plus stricte des rejets, une zone de mouillage bien organisée et des plaisanciers sensibilisés à la préservation des fonds marins. Nous viserons des labels environnementaux tel que « Port Propre ».

Je veux que le littoral reste un lieu d'identité, de rencontres et de fierté pour les Marinois, avec des aménagements de qualité : promenades paysagères, accès facilités pour les familles, animations culturelles tournées vers la mer. Nous encouragerons les usages partagés du littoral : pêche artisanale, activités nautiques douces, espaces de repos et de détente accessibles à tous.

Le littoral sera aussi un pôle de l'innovation bleue, avec des entreprises nautiques engagées dans la transition écologique, des formations locales dans les métiers de la mer et des projets structurants comme un pôle d'interprétation maritime ou environnemental. Le Marin pourra se positionner comme un hub caribéen du nautisme responsable, attirant une nouvelle génération de navigateurs et d'investisseurs soucieux de l'environnement.

En somme, je vois un littoral vivant, respecté, tourné vers l'avenir où les Marinois continueront de vivre en harmonie avec la mer, avec fierté, responsabilité et ambition.

L'ODE finance

Programme Pluriannuel d'Intervention

Dans le cadre de son **Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI)**, mais également sur proposition du Comité de l'Eau et de la Biodiversité (CEB),

L'ODE programme et finance des actions et des travaux.

L'ODE est actuellement dans l'exécution de son 4^{ème} PPI.

Ci-dessous les montants des subventions attribuées pour la période allant de janvier à mai 2025.

MONTANT TOTAL DES PROJETS PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE

Public : 11 007 077,74 €
Entreprises : 346 164,75 €
Agricoles : 0,00 €
Associations : 512 907,09 €

Montant total du projet :
11 866 149,58 €

RÉPARTITION DES MONTANTS ALLOUÉS PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRE

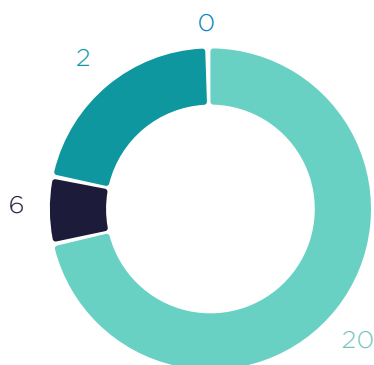
Public : 2 099 455,96 €
Entreprises : 86 507,00 €
Agricoles : 0,00 €
Associations : 77 850,37 €

Volume d'aides voté :
2 263 813,33 €

RÉPARTITION DU NOMBRE DE DOSSIERS PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

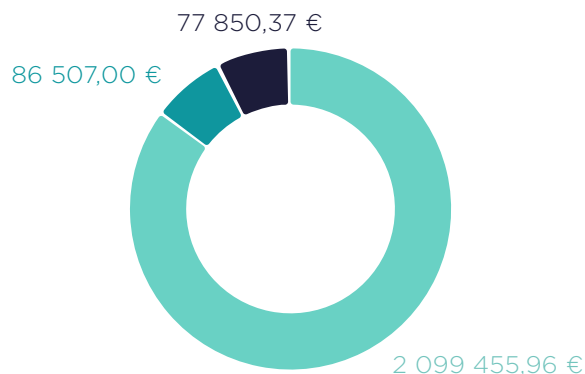
Public : 20
Entreprises : 2
Agricoles : 0
Associations : 6
Dossiers de subvention : 28

RÉPARTITION DU NOMBRE DE DOSSIER PAR TYPE DE BÉNÉFICIAIRES



Public
Entreprises
Agricoles
Associations

VENTILATION DES FINANCEMENTS SELON LE TYPE DE BÉNÉFICIAIRES



FOCUS SUR LE RENOUVELLEMENT DE RÉSEAUX D'EAU POTABLE

L'Office de l'eau accompagne les collectivités productrices d'eau potable à une amélioration continue de la performance des services. La gestion patrimoniale en eau potable ainsi que le renouvellement des réseaux sont des actions importantes encouragées par l'ODE et qui

permettent de lutter efficacement contre les fuites.

Sur la période de 2017-2024, l'ODE a accompagné une vingtaine de projets de renouvellement de réseaux d'eau potable sur l'ensemble du territoire, pour un linéaire total réhabilité de 26,306 km de canalisations. Soit un montant total de 19 450 974,64€ de travaux, financé à 25% en moyenne par l'ODE.



Crédit photo : ODE



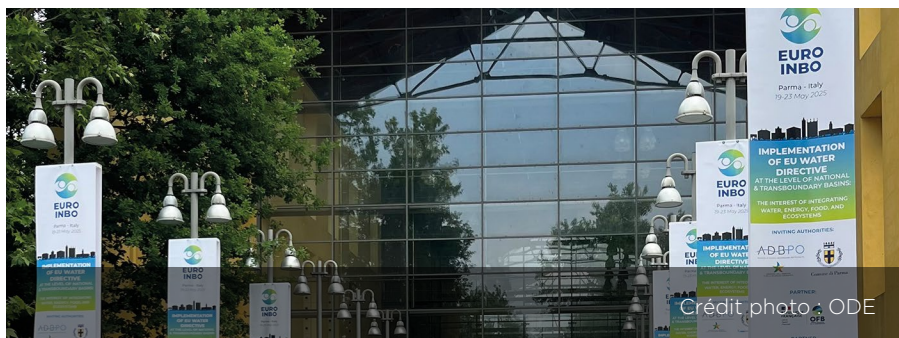
Plaidoyer pour une agriculture vivrière économe en eau en contexte insulaire à l'Euro RIOB 2025

La 22^e Conférence Internationale du **Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)**, s'est tenue du **19 au 23 mai 2025 à Parme, en Italie**.

Cet événement réunit les acteurs européens de la gestion de l'eau – autorités de bassin, institutions publiques, chercheurs, ONG, élus – autour d'un objectif commun : partager les expériences et améliorer la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) dans un contexte de transition écologique et climatique.

L'édition 2025 est placée sous le signe du **Nexus Eau-Énergie-Alimentation-Écosystèmes (WEFE)**, une approche qui souligne les interdépendances entre la gestion durable de l'eau, la sécurité alimentaire, la production énergétique et la préservation des milieux naturels.

L'Office de l'Eau de la Martinique (ODE Martinique) a activement pris part à l'édition 2025 de l'Euro-RIOB en portant une voix singulière : celle des territoires insulaires tropicaux ultramarins confrontés à une rareté croissante de la ressource en eau. Michéla ADIN, Directrice générale de l'ODE Martinique, à travers une présentation intitulée « Comment soutenir le développement d'une agriculture à la fois nourricière et économe en eau en contexte insulaire », a mis en lumière les enjeux spécifiques du territoire martiniquais.



UNE ÎLE RICHE EN EAU, MAIS VULNÉRABLE

Bien que bénéficiant d'une pluviométrie abondante, la Martinique est confrontée à une inégale répartition des ressources en eau, une vulnérabilité accrue aux sécheresses, et une pression croissante sur ses milieux. Les effets du changement climatique – baisse des précipitations, sécheresses prolongées, cyclones plus intenses – menacent directement la sécurité hydrique et alimentaire du territoire.

UNE AGRICULTURE DÉSÉQUILBRÉE

L'agriculture martiniquaise reste largement tournée vers l'exportation, notamment avec la banane et la canne à sucre qui occupent 55 % des surfaces cultivées et captent 80 % des aides européennes. Pendant ce temps, la production locale de fruits, légumes et viande est insuffisante, rendant le territoire fortement dépendant des importations. Les petites exploitations vivrières, peu soutenues, sont en difficulté malgré leur potentiel nourricier et écologique.

L'ODE, UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LA TRANSITION

Face à ces constats, l'ODE Martinique affirme sa volonté de soutenir une agriculture durable et économe en eau à travers son programme d'action 2023-2027. L'ODE accompagne techniquement et

financièrement :

- Des études sur la REUSE (réutilisation des eaux usées traitées) pour l'irrigation.
- L'élaboration d'un schéma d'irrigation à l'échelle de l'île.
- Le développement de fermes agroécologiques en partenariat avec la Chambre d'agriculture.
- Des projets d'agroforesterie et de replantation de haies.
- La mutualisation de financements avec l'État et les fonds européens pour des actions agricoles climato-résilientes.

UNE AMBITION FREINÉE PAR DE NOMBREUX OBSTACLES

Si les ambitions sont partagées, la transition vers une agriculture plus autonome et respectueuse de l'eau reste entravée par des blocages structurels : héritage colonial, déséquilibres financiers, défiance liée au scandale de la chlordécone, manque de références agronomiques tropicales, et faible coopération régionale avec les territoires voisins de la Caraïbe.

En participant à l'Euro-RIOB, l'ODE Martinique a rappelé l'importance de mieux prendre en compte les spécificités des territoires insulaires dans les politiques européennes de l'eau et de l'agriculture. Une manière de plaider pour plus de justice territoriale et de cohérence dans la gestion intégrée des ressources.

CARIBSAN est un projet de coopération caribéenne piloté par l'ODE dans le domaine de l'assainissement. **Son objectif ?** Valoriser dans la Caraïbe les **filtres plantés de végétaux (FPV)** comme technique de

traitement des eaux usées. Cette technologie verte est adaptée au contexte tropical, résiliente au changement climatique, efficace et économique.

Les partenaires CARIBSAN

engagés sont l'INRAE, l'INRH à Cuba, la DOWASCO à la Dominique, la WASCO & la CAWASA à Sainte-Lucie. Le projet est cofinancé par les fonds européens INTERREG, l'AFD, les Offices De l'Eau Martinique et Guadeloupe.

CARIBSAN

où en sommes-nous ?

Dans sa première phase (2020-2023) CARIBSAN a permis de :

- 1/ installer la coopération caribéenne entre tous les partenaires
- 2/ déployer les activités du projet qui doivent aboutir en 2026 à **la construction trois stations d'épuration à la Dominique, Sainte-Lucie et Cuba.**

Concrètement, il s'est agit de :

- Sélectionner les 3 sites de construction des sites pilotes FPV & réaliser les études préalables d'avant-projet,
- Développer une méthode d'analyse multicritère pour la définition de projet FPV,
- Déployer un volet de sensibilisation de formations techniques pour les acteurs caribéens,
- Communiquer à l'échelle de la Caraïbe sur les enjeux de l'assainissement et des solutions écologiques.

La conférence régionale CARIBSAN

de haut niveau de juin 2023 fut un vif succès : en rassemblant en Martinique près de 200 acteurs politiques et techniques à l'échelle de tous les pays de l'OECs. Conférence régionale CARIBSAN - reportage L'adhésion au projet est très marquée.

L'intérêt des acteurs régionaux de l'eau à renforcer cette coopération a conduit vers une 2^{nde} phase : **CARIBSAN 2.**

Le foncier étant identifié et rendu disponible par les 3 pays partenaires, le projet va s'engager

dans la phase de construction des stations d'épuration FPV.

QUELLE PLANTE SERA UTILISÉE AU NIVEAU DU PROCESS ?

L'*Héliconia psittacorum* (oiseau du paradis) est déjà utilisé dans la dizaine de stations FPV de Martinique qui fonctionnent en routine. Mais est-ce la seule plante locale à pouvoir effectuer le travail ? C'est tout l'enjeu du programme de recherche appliquée qui a été inscrit parmi les activités de CARIBSAN 2. Il s'agira de tester d'autres plantes tropicales pour le traitement des eaux usées. Le protocole de recherche partagée botanique piloté par l'INRAE implique les chercheurs du jardin National botanique de la Havane (qui accueillera l'expérimentation grandeur nature), les botanistes de Sainte-Lucie, de la Dominique et du Conservatoire National Botanique Martinique. Cette équipe internationale est chargée de produire un guide de sélection de plantes tropicales à utiliser.

Le webinaire de lancement CARIBSAN 2 a eu lieu en avril 2025. Les partenaires se sont réunis afin de relancer les différents chantiers du projet. Outre la construction des différentes stations dans les pays partenaires, les activités de la 2^e phase du projet seront consacrées à la sensibilisation aux enjeux liés à l'assainissement, au suivi de l'impact sur l'environnement, à la mesure des performances techniques, à l'intégration paysagère, la promotion des filtres plantés végétaux dans la Caraïbe, la montée en compétences des partenaires pour une prise en main de la technologie en toute autonomie des FPV...



Crédit photo : Caribsan

Depuis février 2024, l'ODE a renforcé son équipe projet en recrutant un ingénieur dédié aux travaux CARIBSAN. Il est chargé d'accompagner les partenaires dans l'élaboration des cahiers des charges et de coordonner les travaux pour la construction des stations à FPV.

En savoir plus sur CARIBSAN



Portrait

Yolie THEOTISTE

Membre du Parlement français
de la jeunesse pour l'eau,
élue Présidente de la
Commission outre-mer



QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉE À REPRÉSENTER LA MARTINIQUE AU SEIN DU PARLEMENT FRANÇAIS DE LA JEUNESSE POUR L'EAU ?

Ce qui m'a motivée, c'est avant tout l'envie de faire entendre la voix de la Martinique sur des enjeux majeurs liés à l'eau. Notre territoire possède une richesse environnementale exceptionnelle, mais il fait aussi face à des défis très concrets qui restent parfois peu visibles au niveau national. Représenter la Martinique, c'est porter cette singularité, mettre en lumière nos réalités locales, et montrer que nous avons, nous aussi, des solutions, des idées et une jeunesse engagée pour un avenir plus durable.

QUELS SONT, SELON VOUS, LES PRINCIPAUX DÉFIS LIÉS À L'EAU AUJOURD'HUI EN MARTINIQUE, ET COMMENT PENSEZ-VOUS LES FAIRE CONNAÎTRE À L'ÉCHELLE NATIONALE ?

Les enjeux sont nombreux, mais je mettrais en avant trois défis majeurs :

- La pollution des milieux aquatiques, notamment liée aux déchets plastiques et aux eaux usées insuffisamment traitées.
- Les effets du changement climatique, qui perturbent la répartition des précipitations et fragilisent notre disponibilité en eau.
- Les pertes dans les réseaux d'eau potable, qui peuvent atteindre

jusqu'à 50 % entre la source et le robinet. Ce phénomène engendre des coupures d'eau fréquentes, même lorsque les ressources sont présentes, et représente un véritable gaspillage.

À l'échelle nationale, je souhaite porter ces problématiques avec des exemples concrets du terrain, des données locales, et surtout des propositions d'actions.

La Martinique, bien qu'insulaire, n'est pas isolée : elle est aussi un territoire d'observation des impacts environnementaux globaux, et un espace d'innovation en matière de résilience.

QUELS PROJETS OU INITIATIVES CONCRÈTES SOUHAITERIEZ-VOUS PROPOSER OU SOUTENIR DANS VOTRE MANDAT POUR SENSIBILISER LA JEUNESSE MARTINICAISE AUX ENJEUX DE L'EAU ?

Je m'intéresse particulièrement aux outils pédagogiques ludiques. Je travaille actuellement à la création de jeux de cartes portant sur l'eau, les zones humides et les écosystèmes, car l'apprentissage par le jeu est une méthode efficace à tout âge. Ces supports permettent d'aborder les enjeux environnementaux de manière concrète et engageante, notamment auprès des plus jeunes. Je souhaite également encourager les démarches comme les Aires Marines Éducatives, les sorties de terrain, ou encore les ateliers créatifs (photo, dessin, vidéo, poésie) autour de la thématique

de l'eau. L'objectif est de créer un lien fort entre les jeunes et leur environnement, en valorisant l'expression et l'action collective.

QUE DIRIEZ-VOUS AUX JEUNES MARTINICAISES POUR LES INCITER À S'ENGAGER SUR LES QUESTIONS D'EAU ET D'ENVIRONNEMENT ?

Je leur dirais que l'eau n'est pas qu'une ressource : c'est un élément central de notre quotidien, de notre culture et de notre identité. Elle irrigue nos terres, façonne nos paysages, alimente nos traditions. S'engager pour l'eau, c'est s'engager pour notre avenir. Il n'est pas nécessaire d'être expert ou scientifique pour agir : chacun peut contribuer à sa manière, avec ses idées, ses talents, son énergie.

L'engagement des jeunes est essentiel, car c'est ensemble que nous construirons des solutions durables. Et pourquoi pas devenir, à son tour, porte-voix de l'eau, ici ou ailleurs.



L'interview métier



Crédit photo : Mon portrait Business



L'interview métier

Rebecca VICTOIRE

Gestionnaire des ressources
humaines

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER EN QUELQUES MOTS ET NOUS PARLER DE VOTRE MÉTIER ?

Je suis Rébecca VICTOIRE, agent territorial titulaire depuis mars 2009. J'ai débuté ma carrière dans le privé en tant qu'assistante de direction dans diverses structures avant de rejoindre pendant trois ans, de façon discontinue, la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité. J'ai beaucoup appris notamment sur la fonction publique. A l'ODE depuis, le 1^{er} mars 2009, j'occupe le poste de gestionnaire des ressources humaines qui regroupe tous les champs que cela comporte à savoir : la gestion administrative du personnel entrant et sortant, le développement des compétences et la gestion de l'emploi, les conditions de travail et de sécurité et la gestion de l'action sociale.

A l'intérieur de chaque item, il y a de nombreuses tâches à effectuer tout en respectant la réglementation ainsi que les différentes échéances qui rythment l'année. Il s'agit par exemple des déclarations sociales, la paie, les campagnes d'entretien professionnel annuel... Mes journées au travail sont toujours bien remplies !

QU'EST-CE QUI VOUS A DONNÉ ENVIE D'EXERCER CES MISSIONS ?

En 2^{ème} année de BTS Assistant de direction j'ai effectué un stage au sein de la direction des ressources humaines de la CCIM et c'est là que j'ai découvert cet univers. La diversité des missions, la polyvalence que

requiert ce type de métier et surtout le contact humain, ce sont ces éléments qui m'ont le plus attirée. D'ailleurs, après mon BTS j'ai poursuivi mes études par une licence professionnelle en RH. J'ai eu des échanges avec des DRH du privé comme du public tant au niveau des attendus en termes de compétences mais également de savoir être et toutes ces informations ont nourri ma réflexion et conforté dans mon choix de travailler dans les ressources humaines. Et puis je me suis dit qu'on a toujours besoin des RH !

A QUOI RESSEMBLE UNE JOURNÉE TYPE DANS VOTRE TRAVAIL ?

Dès que j'arrive à mon poste je traite mes mails et je fais le point sur ma liste de choses à faire en vérifiant bien les échéances pour réaliser le plus urgent et ne rien oublier. A partir de 9h je jette un œil sur la pointeuse afin de vérifier que tout le monde est bien à son poste. Mon bureau est toujours ouvert donc je reste disponible pour tous. Il peut y avoir des réunions, des séances de travail ou simplement des dossiers qui demandent beaucoup plus de temps et d'attention. L'essentiel de mon travail se fait sur ordinateur c'est pour cela que quand l'occasion se présente je participe aux animations de la cellule sensibilisation.

Aucune journée n'est identique, il y aura toujours un événement ou une actualité qui fera que la journée ne ressemblera à aucune autre.

Y A-T-IL DES CLICHÉS OU DES IDÉES REÇUES SUR VOTRE MÉTIER QUE VOUS AIMERIEZ DÉCONSTRUIRE ?

La gestion des ressources n'intègre pas uniquement le recrutement, la rémunération et la formation. Je considère que c'est un poste clé qui participe à son échelle à une bonne qualité de vie au travail. Il y a les diplômes c'est vrai mais il y a la réalité du terrain, il faut savoir s'adapter.

SI VOUS DEVIEZ RÉSUMER VOTRE MÉTIER EN UNE PHRASE, QUELLE SERAIT-ELLE ?

Les ressources humaines sont les architectes d'un environnement où le talent s'épanouit.

QUELS CONSEILS DONNERIEZ- VOUS À QUELQU'UN QUI VEUT SE LANCER DANS CETTE CARRIÈRE ?

Il faut être conscient de qui on est et vers quoi on veut tendre. Se questionner au point de savoir si son tempérament et sa vision correspondent à un métier où l'humain est au cœur des toutes les missions. Car pour moi les diplômes ne suffisent pas à être un professionnel performant quel que soit le domaine d'activité. L'avantage dans la gestion des ressources humaines est qu'il y a plusieurs métiers, il est donc possible de se spécialiser dans un domaine comme le développement des compétences ou la gestion de la rémunération.

Les rendez-vous de l'eau

Agenda

Nous y étions

Dates et lieux d'événements
autour de l'eau & milieux
aquatiques

CARREFOUR DE L'EAU, RENNES

22 au 23 janvier 2025

Le rendez-vous incontournable des acteurs de l'eau en France. Deux jours d'échanges, de conférences et de retours d'expériences autour des grands enjeux de la gestion locale de l'eau.

SEMAINE POUR L'EAU

16 au 23 mars 2025

Un temps fort de sensibilisation et de mobilisation citoyenne autour de la préservation de la ressource en eau, à travers des animations, ateliers et rencontres sur tout le territoire.

FORUM NATIONAL DE LA GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES

24 au 28 mars 2025

Un forum technique et stratégique pour repenser la gestion des eaux pluviales dans un contexte de changement climatique et d'urbanisation croissante.

BÉLYA LANMÈ

13 au 27 avril 2025

Un programme de sensibilisation, d'animations et de sciences participatives dédié à la mer en Martinique, pour mieux comprendre, protéger et valoriser notre patrimoine marin co-organisé par le Parc Marin et l'ODE Martinique

COLLOQUE SCIENTIFIQUE : BILAN ET PERSPECTIVES SUR LA RECHERCHE EN MER EN MARTINIQUE

15 avril 2025

Un rendez-vous scientifique pour dresser un état des lieux des recherches menées en milieu marin en Martinique et envisager les axes de développement à venir.

EURO RIOB, PARME, ITALIE

19 au 23 mai 2025

Le réseau européen des organismes de bassin se réunit pour échanger sur les politiques de gestion intégrée

de l'eau à l'échelle des bassins hydrographiques.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PARLEMENT FRANÇAIS DE LA JEUNESSE POUR L'EAU

06 au 09 juin 2025

Un espace d'expression pour les jeunes engagés dans la préservation de l'eau, avec débats, propositions et actions concrètes portées par la nouvelle génération.

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OcéAN

09 au 13 juin 2025

Un sommet mondial pour faire le point sur les engagements internationaux en faveur de la protection des océans, et renforcer la coopération entre les États et les territoires.

Nous y serons !

SÉMINAIRE BIODIVERSITÉ & OUTRE-MER (OFB) À ARCACHON

07 au 08 juillet 2025

Un séminaire consacré aux enjeux de biodiversité dans les territoires ultramarins, pour croiser les regards scientifiques et institutionnels.

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES MANGROVES

26 juillet 2025

Une journée mondiale pour sensibiliser à l'importance écologique des mangroves et encourager leur préservation face aux pressions climatiques et humaines.

Les partenaires



Sur les partenaires institutionnels

Pour mettre en œuvre sa politique de protection et de reconquête des milieux aquatiques, l'ODE travaille en partenariat étroit avec les acteurs de l'environnement martiniquais.



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET CHAMBRES CONSULAIRES

CTM, CACEM, CAESM, CAPNM, CCIM, CMA, CAM



SERVICES DE L'ÉTAT ET AUTRES PARTENAIRES HISTORIQUES

ONF, PNMM, Conservatoire du Littoral, BRGM, DEAL, PNRM, DAAF, ARS, DM



CO-FINANCEURS

AFD, FEDER, OFB, ADEME, Banque des territoires, INTERREG



ODE
OFFICE DE L'EAU
MARTINIQUE



RECHERCHE

CNRS, INRAE, CIRAD, IFREMER, ENS, UA, ENTPE, MNHN



SENSIBILISATION, FORMATION & EXPERTISE

Rés'Eau, FREDON, Carbet des Sciences, UICN, CNFPT, Rectorat, Conservatoire National Botanique Martinique



RELATIONS INTERNATIONALES

PFE, CAWASA, CWWA, OI-EAU, DOWASCO, INRH, WASCO

Missions et gouvernance de l'ODE

Missions de l'ODE



Les missions

DE L'OFFICE DE L'EAU

Les Offices de l'Eau, établissements publics locaux, sont les pendants dans les départements d'Outre-Mer des agences de l'Eau sur le territoire hexagonal.



Développe la connaissance sur les milieux aquatiques et marins.



Appuie et conseille techniquement les territoires dans leurs projets.



Finance des projets structurants par le biais de redevances.



Informe, forme et sensibilise la population et les acteurs de l'eau.



Coopère avec des partenaires régionaux et internationaux.

La gouvernance de l'ODE

Le conseil d'administration

Le Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau, émanation du CEB, a été réinstallé le 24 novembre 2023, et est présidé par M. **Lucien SALIBER**, Président de l'Assemblée de Martinique. Le CA est constitué de dix-huit membres hormis le Président. La présente liste est valable au 04 juin 2025.

Membres avec voix délibératives

Lucien SALIBER (Président de l'ODE Martinique, Président de l'Assemblée de la CTM)

Représentants des Collectivités territoriales et de leurs groupements

9 membres :

- Olivier MARIE-REINE (CTM) ;
- David DINAL (CTM) ;
- Daniel MARIE-SAINTÉ (CTM) ;
- Lydia BEAULIEU (CTM) ;
- Arnaud RENE-CORAIL (Groupements de collectivités territoriales compétentes en matière d'eau et/ou assainissement) ;
- Jean-Marc ALEXANDRE (Groupements de collectivités territoriales compétentes en matière d'eau et/ou assainissement) ;
- Christian PALIN (Groupements de collectivités territoriales compétentes en matière d'eau et/ou assainissement) ;

- Émile GABRIEL (Groupements de collectivités territoriales compétentes en matière d'eau et/ou assainissement) ;
- Émile GONIER (Groupements de collectivités territoriales compétentes en matière d'eau et/ou assainissement).

Représentants des milieux socioprofessionnels et des usagers de l'eau et des milieux aquatiques et littoraux

3 membres :

- Éric BELLEMARE (Association Force Ouvrière Consommateurs, (AFOC)) ;
- Jean-Maurice MONTEZUME (Pêcheurs en eau douce) ;
- Patrice PONNAMAH (SME)

Représentants des associations agréées de consommateurs et de protection de l'environnement et des personnalités qualifiées dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques et littoraux

3 membres :

- Joseph BLEZES (Association pour

la Protection de la Nature et de l'Environnement (APNE)) ;

- Yasmina ELISABETH (ASSAUPAMAR) ;
- Josiane JOS-PELAGE (Association Médicale pour la Sauvegarde de l'Environnement et de la Santé (AMSES)).

Représentants des services de l'Etat

3 membres :

- Jean-Rémi DUPRAT (Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et des Forêts (DAAF)) ;
- Yves SERVANT (Direction de l'Agence Régionale de Santé (ARS)) ;
- Stéphanie MATHEY (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Martinique (DEAL)).

Membres avec voix consultatives

- Etienne DESPLANQUES (Préfet de la Martinique, Commissaire du gouvernement ou son représentant) ;
- Michéla ADIN (Directrice Générale de l'ODE Martinique) ;

Lexique

A **AAP** : Appel À Projet
ADLVP : Agence de Développement Local de Volga Plage
AFOC : Association Force Ouvrière Consommateurs
Sanctuaire AGOA : une des plus grandes AMP françaises. Le sanctuaire, géré par l'OFB, a pour missions de préserver les mammifères marins dans les eaux des Antilles françaises.
AMP : Aire Marine Protégée
AMSES : Association Médicale pour la Sauvegarde de l'Environnement et de la Santé
ANC : Assainissement Non Collectif
APNE : Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement
ARS : Agence Régionale de Santé

B **Bathymétrie** : la bathymétrie est la science qui s'intéresse aux reliefs et aux profondeurs des océans
BRGM : bureau de Recherches Géologiques et Minières
BTS : Brevet de Technicien Supérieur

C **CACEM** : Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique
CAESM : Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique
CAPNM ou CAP NORD : Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique
CAWASA : CARibbean WATER & Sewerage Association Inc
CCIM : Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique
CCPYM : Centre de Culture Populaire Ypiranga de Pastinha
CDS : Carbet Des Sciences
CEB : Comité de l'Eau et de la Biodiversité
CELRL : Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres
CLLAJ : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes Martinique
CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat
CMUBA : Conseil Maritime Ultramarin du Bassin Antilles
COPIL : COmité de PILotage
CRPM : Comité de la Randonnée Pédestre de la Martinique
CTM : Collectivité Territoriale de Martinique

D **DAAF** : Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DCE : Directive Cadre sur l'Eau
DDC : Direction du Développement et de la Coopération suisse

DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DFAP : Dispositif de Financement de l'Assainissement pour les Particuliers
DM : Direction de la Mer
DRH : Directeurs des Ressources Humaines
DSB Antilles : Document Stratégique du Bassin Antilles

E **Eaux de process** : eaux utilisées en industrie au cours d'un procédé de transformation ou lors de la fabrication d'un produit. Cette eau est plus ou moins pure et peut dans certains cas contenir des réactifs ou des polluants.
EFPMa : Ecole De Formation Professionnelle Maritime et Aquacole en Martinique
EH : Equivalent Habitant
Enrochement : Ensemble de morceaux de roche, de blocs de béton que l'on entasse pour servir de fondations ou de protection à des constructions immergées.
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale (CACEM / CAESM / CAP NORD)

F **FRBTP** : Fédération Régionale du Bâtiment et des Travaux Publics

G **G3E** : Groupe d'Education et d'Ecosurveillance de l'Eau
Gorgone : aussi appelé « éventail de mer » sont des animaux fixés vivant en colonie.

I **ICPE** : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
IFRECOR : Initiative Française pour les REcifs CORalliens
Littoral : interface entre la terre et la mer dont l'étendue est variable. Il peut s'étendre de quelques dizaines de mètres à plusieurs kilomètres de part et d'autre de la limite terre/eau. Dunes, falaises, plages, côtes rocheuses, marais, lagunes, baies, pointes, presqu'île... sont autant de termes désignant les multiples paysages et milieux naturels qui constituent le littoral.
IFREMER : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER

M **ME** : Masse d'Eau

O **ODE** : Office De l'Eau
ODD : Objectifs de Développement Durable (17 ODDs)
OFB : Office Français de la Biodiversité
OLiMar : Observatoire de la dynamique du Littoral Martiniquais
ONF : Office National des Forêts
ONU : Organisation des Nations Unies

P **PFAS** : Substances chimiques per- et polyfluoroalkylées qualifiées de « polluants éternels » car elles se dégradent très peu dans l'environnement. Elles peuvent s'accumuler dans les organismes vivants et sont également détectées dans l'air, l'eau et les sols.
PFJE : Parlement français de la Jeunesse pour l'Eau
Phanérogame : plante possédant des organes de reproduction apparents (fleurs ou graines). Ex. : Les herbiers sont des plantes phanérogames. Attention, les herbiers ne sont pas des algues.
Phytoplancton : ensemble de micro-organismes (cyanobactéries et microalgues (végétaux microscopiques)) présent dans les eaux de surface de l'océan et qui dérive au gré des courants. Invisible à l'œil nu, tous font de la photosynthèse et produisent à eux seuls la moitié de l'oxygène sur notre planète (l'autre moitié étant produite par les plantes terrestres). Il consomme également la moitié du dioxyde de carbone. Le phytoplancton constitue le premier maillon des chaînes alimentaires aquatiques.
Plaine abyssale : Étendue plate qui couvre le fond des océans, au niveau de l'étage abyssal à une profondeur moyenne de 4 000 mètres. La plaine abyssale correspond à 80 % de la surface océanique totale.
PMJE : Parlement mondial de la Jeunesse pour l'Eau
PNMM : Parc Naturel Marin de Martinique
PNRM : Parc Naturel Régional de Martinique
POLMAR Terre : Le dispositif POLMAR (POLlutions MARines) Terre est une mesure pour lutter contre les pollutions marines par hydrocarbures sur le littoral français.
PPI : Programme Pluriannuel d'Intervention

R **RES'EAU** : RESeau EAU (réseau coordonné par l'ODE d'acteurs publics et privés Martiniquais engagés dans des actions à visées de protection des milieux aquatiques)
RH : Ressources Humaines

S **SATASPANC** : Service d'Assistance Technique et Administrative aux SPANC*
SCOT : Schéma de COhérence Territoriale
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
SIE : Secrétariat International de l'Eau
SIE : Système d'Information sur l'Eau
SIG'Eau : Système d'Information Géographique
SIH : Système d'Information Halieutique
SHOM : Service Hydrographique et Océanographique de la Marine
SME : Société Martiniquaise des Eaux
SMHLM : Société Martiniquaise d'HLM
SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
SPE : Semaine Pour l'Eau
SREP : Systèmes de Récupération d'Eau de Pluie
STEU : Station de Traitement des Eaux Usées

T **TOPASE** : TORTues et Pêche Accidentelle vers des Solutions de réductions Efficientes

U **UA** : Université des Antilles
UNOC : United Nations Ocean Conference (Conférence des Nations unies sur l'Océan)

W **WC** : Water-Closets (toilettes)

Z **ZMEL** : Zones de Mouillage et d'Equipements Légers



Anse Couleuvre - Crédit photo : Lucas PELUS



NOUS CONTACTER

05 96 48 47 20
contact@eaumartinique.fr
www.eaumartinique.fr

NOUS SITUER

140 Boulevard de
la Pointe des Nègres
97200 Fort-de-France

ODE Martinique
Office De l'Eau

